LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5285 - MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net


Noufel/ LJI

SELON TAYEB LOUH

PLUS DE 11 000 DOSSIERS RELATIFS À LA RÉCONCILIATION NATIONALE TRAITÉS

Lire page 4

NOUVELLES DIVERGENCES AU SEIN DE LA CNLTD

LA RUE DIVISE L'OPPOSITION



Il devient de plus en plus évident que l'opposition vit de profonds déchirements. Alors que l'instance de concertation et de suivi (ICS) avait recommandé, lors de son sommet du 9 août dernier, des actions fortes et un programme chargé, notamment des marches et des manifestations pour mobiliser les citoyens et dénoncer la politique du gouvernement, il semble bien que ces propositions viennent d'être abandonnées par les acteurs de cette opposition.
Lire page 3



LE BILAN DE LA BOUSCULADE DE MINA S'ALOURDIT

Onze Algériens morts et 40 disparus

Page 2



LA SUÈDE PRÊTE À RECONNAÎTRE LA RASD

Le Maroc dans tous ses états

Page 7



TENTATIVE DE RAPT D'UN ÉCOLIER À EL-OUED

Quatre ravisseurs activement recherchés par les gendarmes

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LE BILAN DE LA BOUSCULADE DE MINA S'ALOURDIT

Onze morts et 40 disparus confirmés pour le moment

Le bilan des algériens tués dans la bousculade de Mina a atteint onze personnes tandis que 40 sont portés disparus. «Onze sont décédés 7 blessés et 40 disparus suite à la bousculade de Mina, survenue à la veille de l'Aid », a indiqué la baâtha algérienne à la Mecque. La même source a indiqué que 26 autres hadjis sont hospitalisés pour diverses causes ont trois dans la chute de la grue de la Grande Mosquée de la Mecque le 11 septembre dernier.

Parmi ces derniers, trois sont toujours en soins intensifs et n'ont pas encore été identifiés. La dernière victime a succombé à ses blessures à l'hôpital de Taef. Il s'agit d'Amara Benmhamed, originaire de la wilaya de Nâama. Par ailleurs, le ministère des affaires étrangères a indiqué dans un communiqué que «Dans l'attente d'une annonce officielle des autorités saoudiennes, ce bilan risque malheureusement de s'alourdir, selon plusieurs sources concordantes», ajoute le MAE.

Le consul général d'Algérie à Djeddah, Abdelkader Kacimi El-Hassani, a indiqué à que «les procédures d'identification des victimes et de recherche des disparus sont très complexes». Il a aussi ajouté que «ce n'est qu'après le retour de tous les hadjis algériens de Mina, dans la soirée du 27 septembre, à la fin des rites du pèlerinage, que le nombre des disparus pourrait être comptabilisé». Il a souligné la complexité de cette opération au regard de «l'ampleur de la tragédie» et des difficultés d'accès aux informations ainsi qu'aux hôpitaux et morgues saoudiens liées aux procédures internes du pays hôte. Les autorités saoudiennes n'ont pas encore communiqué les résultats des opérations d'identification des victimes, «toujours en cours» selon le consul général. La cellule de crise du ministère des Affaires étrangères, en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, poursuit le suivi de la situation des pèlerins algériens aux Lieux saints, à la suite de la bousculade survenue jeudi



dernier à Mina, et en liaison permanente avec le Consul général de l'Algérie à Djeddah et les équipes de la Baatha. La mission médicale sur place a intensifié son travail en vue de localiser et identifier les victimes algériennes de la catastrophe, au niveau des cliniques et des hôpitaux notamment à La Mecque, Djeddah et Taef. Des sources au sein de la Baatha, les disparus risquent de porter à la hausse le bilan des décès. Selon des membres de la Baatha, le drame s'est produit lorsque des foules de retour de la stèle de la lapidation ont trouvé la sortie fermée par la police de la circulation routière. «En voulant trouver une autre issue pour sortir de Mina, les foules se sont télescopées, causant un goulot d'étranglement devant la sortie», a témoigné, Ahmed B, un hadj de la wilaya de Sétif. «Les foules venaient de trois directions différentes pour converger vers une seule sortie en raison de la fermeture des voies habituelles par la police», a fait savoir un autre hadj de la wilaya de Batna qui a ajouté que des hadjis comprimés par la poussée devant la porte ont été pris de panique et ont commencé à forcer le passage, causant cette terrible tragédie.» La bousculade a fait plus de 800 morts et plus de 1200 blessés. C'est le drame le plus meurtrier durant un pèlerinage à La Mecque depuis 1990. La bousculade s'est produite lors du rituel de la lapidation de Satan qui consiste, pour les pèlerins, à jeter des cailloux vers trois stèles le représentant. L'Iran, qui compte 131 morts dans la bousculade, a attribué la tragédie à des failles dans le dispositif de sécurité saoudien, un vice-ministre accusant Ryad «d'irresponsabilité». Beaucoup imputent le drame à la fermeture des voies d'accès et certains témoins révèlent qu'elles ont été fermées pour céder le passage à un convoi de l'émir de la Mecque Khaled Al-Fayçal pour se rendre au site de la lapidation. Des images vidéo publiées en ligne montrent de nombreux corps inertes jonchant le sol, certains recouverts de draps blancs, ainsi que des affaires personnelles éparpillées. Ce drame intervient après la chute d'une grue, le 11 septembre dernier à la Grande mosquée, tuant 109 personnes dont deux Algériens et blessant plus de 400 autres dont 12 Algériens. Le pèlerinage à La Mecque, l'un des cinq piliers de l'islam, a rassemblé cette année environ deux millions de pèlerins selon des statistiques saoudiennes ; 1,4 million de pèlerins sont venus de l'étranger et près 600 000 de l'intérieur du royaume. **Racha A.**



Le Jeune Indépendant du 30/09/2015/ANEP N° 345892

LA RUE DIVISE LA CNLTD

Nouvelles divergences au sein de l'opposition

Il devient de plus en plus évident que l'opposition vit de profonds déchirements. Alors que l'instance de concertation et de suivi (ICS) avait recommandé, lors de son sommet du 9 août dernier, des actions fortes et un programme chargé pour mobiliser les citoyens et dénoncer la politique du gouvernement, notamment des marches et des manifestations, il semble bien que ces propositions viennent d'être abandonnées par les acteurs de cette opposition.



DR

Pratiquement, rien n'a été fait ni organisé dans ce sens par les états-majors des partis politiques, alors que l'agenda exhibé aux journalistes ce jour-là expliquait clairement qu'il fallait exploiter les célébrations et les festivités pour lancer ces actions de mobilisation. A ce propos, on avait suggéré deux dates symboliques, le 5 octobre et le 1er novembre prochains en raison de leurs fortes charges historiques et l'émotion politique qu'elles dégagent au sein des castes politiques et chez certaines catégories sociales. Le responsable d'un parti d'opposition se dit navré de la reculade de l'ICS, voire de la Coordination nationale des libertés et de la transition démocratique (CNLTD), alors que l'actualité exige une réaction de la part des forces politiques encore vivaces, notamment avec la nouvelle conjoncture économique et les appréhensions qui se manifestent concernant la prochaine loi de finances et le plan d'austérité que prévoit le gouvernement de Abdelmalek Sellal. Selon nos sources, le débat sur cette question a été délicat et épineux dans les milieux de la CNLTD et du pôle du changement, voire difficile. L'opposition était confrontée aux dures réalités du terrain. C'est ainsi que des partis politiques avaient émis des réserves sur ces modes d'action dans la rue, tout en critiquant le cadre étroit et salonnard des meetings thématiques que l'ICS avait soutenus depuis des mois.

Des meetings qui n'arrivaient pas à mobiliser la grande foule. A rappeler que les autorités interdisaient parfois ces meetings C'est cette dure réalité qui a mené l'ICS à proposer le recours aux manifestations de rue et des marches. Or, il s'avère que cette option allait être ignorée également par cette opposition. Seul le RCD a maintenu son plan, notamment l'organisation d'une marche à Tizi-Ouzou le 3 octobre prochain, à l'occasion de la commémoration du 5 octobre 1988 et dont le mot d'ordre est de dénoncer la politique d'austérité que veut lancer le gouvernement. Il sera d'ailleurs l'unique formation politique membre de la CNLTD et de l'ICS à organiser ce genre d'actions, comme l'a prévu et recommandé le communiqué final du sommet de l'opposition qui s'est tenu en août dernier. Selon un dirigeant d'un mouvement islamiste, membre de l'ICS, le recul le plus manifeste aura été de la part du MSP, d'Ennahdha, qui craignent, selon leurs assertions, des dérapages et des actes incontrôlés lors des manifestations.

Selon lui, le contexte politique et social ne sert pas la réactivation de ces actions et autres manifestations de rue, d'autant que des responsables de ces partis redoutent des «complots» de «laboratoires». «Des dérapages sont possibles à chaque manifestation, quand bien même vous avez les meilleurs encadreurs et la protection des forces de l'ordre» dira-t-il, estimant que l'opposition devra revoir encore une fois sa stratégie. C'est justement cette révision de la stratégie politique de l'opposition qui sera au menu du sommet de l'ICS le 9 octobre prochain au siège du mouvement de la Justice et du développement d'Abdallah Djaballah. Une révision qui prouve encore le déchirement politique de cette opposition qui n'arrive pas à trouver les bons plans pour mobiliser, convaincre et surtout accéder au rang de contre-pouvoir.

H. Rabah

UN PARLEMENTAIRE DU FLN SUGGÈRE DE FAIRE DE LA JOURNÉE DU 29 SEPTEMBRE UN JOUR FÉRIÉ

Quand la démagogie assomme l'économie nationale

AU MOMENT où le gouvernement incite les Algériens à travailler un peu plus que d'habitude, le chef du groupe parlementaire du FLN à l'APN, Mohamed Djemaï, industriel de son état, a appelé au nom de son parti à faire de la journée du 29 septembre une journée nationale chômée et payée. «En reconnaissance aux efforts du président de la République pour l'édification d'un Etat fort et serein, nous proposons d'instituer fête nationale la date symbolisant l'anniversaire de la réconciliation nationale», a-t-il dit. Encore une autre journée chômée et payée souhaitée dans un pays qui compte plus d 'une dizaine de jours fériés par an. Quelque chose ne tourne pas rond dans cette République ! Un député qui demande à travailler moins.

C'est le ridicule qui ne tue pas. Pourtant les défis économiques sont énormes. Le pays se trouve face à un ralentissement important des investissements, et ce à un moment où il est loin d'avoir achevé la transformation de son économie vers plus de diversification. Malheureusement, ça ne l'est pas encore en Algérie. Des personnes désignées aux plus hautes fonctions de l'Etat font comme si rien ne venait bouleverser l'ordre des choses. Elles sont devenues les garantes du statu quo meurtrier. En d'autres lieux, un débat s'instaure pour examiner les conditions de travail ainsi que la durée légale du travail hebdomadaire. Plus de trente ans qu'elles sont place et critiquées. Trente ans qu'elles résistent, pliant mais ne rompant pas.

Depuis leur instauration pour lutter, par le partage du temps de travail, contre le chômage de masse, les 36 heures agitent régulièrement le débat politique et divisent les économistes. Dans le monde tel qu'il est aujourd'hui, avec la concurrence féroce, pouvons-nous nous permettre d'être sur des idées des années 1970 ? L'augmentation de la durée du travail permettrait d'améliorer la compétitivité. Mais cette donne est complétement ignorée par les décideurs. Elle est la seule à même de permettre un meilleur rendement, couplée à une productivité tant recherchée par le pouvoir en ces temps de disette.

Patron contre patron

Autre exemple édifiant de cette cacophonie qui agite le milieu politico-économique : un homme d'affaires taille en pièces son collègue et prend position pour le gouvernement. Un patron qui enfonce un patron. Le patron du FCE, Ali Haddad, propriétaire du groupe de l'ETRHB s'en prend à IssadRebrab, patron du groupe Cevital, et exfondateur du FCE l'accuse de mensonges et donne raison au ministre de l'Industrie dans une polémique qui enfle. Il est reproché au patron de Cevital de ne pas avoir respecté les lois algériennes en matière d'importation de matériel rénové.

Or, l'article 123 de la Loi de finances 2015 autorise bel et bien l'importation de matériel rénové qui est soumis à une dérogation du ministère chargé de l'Investissement. Il est ainsi stipulé ce qui suit : «Sauf dispositions contraires, est autorisé le dédouanement pour la mise à la consommation des chaînes de production rénovés et les articles d'équipements neufs…. (…) dérogation exceptionnelle du ministre chargé de l'Investissement».Rebrab est totalement dans son droit. Le ministre de l'Industrie refuse de lui signer l'autorisation et le menace de poursuites judiciaires. La solidarité ne joue plus entre acteurs économiques les plus influents du pays. Elle est reléguée au second plan, au détriment d'une alliance sacrée idéologique.

Que faut-il déduire de cette controverse ? Au lieu de favoriser le principe de travailler plus et mieux ou encore d'encourager l'investissement productif, on se cache derrière des justifications oiseuses et fortement suspectes. L'économie algérienne a du mal à développer les réflexes modernes de la libre initiative.

Hocine Adryen

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Du pouvoir des juges



LORS d'une cérémonie à l'occasion de son installation, le nouveau procureur général d'Alger, Monsieur El Hachemi Brahmi, a insisté sur les orientations du nouveau Code pénal en mettant en demeure ses subordonnés d'appliquer à la lettre l'esprit réformateur des derniers amendements. On ne pourra pas, ici, passer en revue les différents aspects juridiques auxquels a fait allusion le haut magistrat, mais il est essentiellement question de droits de l'homme, de respect scrupuleux de la présomption d'innocence et des droits à la défense du justiciable. En prévenant l'appareil judiciaire sous son autorité de son intransigeance en cas de bavure ou de non application stricte de la loi, Si El Hachemi a pu rassurer l'assistance sur la détermination du département de Tayeb Louh quant à la consécration inéluctable de l'Etat de droit en Algérie. Quoi qu'en pensent les plus sceptiques et malgré des procès aux larges échos médiatiques visiblement ratés aux yeux de l'opinion publique, le citoyen lambda sera désormais mieux prémuni contre l'abus de pouvoir qui noue l'estomac de tous ceux qui ont eu la mésaventure de subir l'arrogance et le mépris de certains juges ou procureurs obtus. En ce sens, l'autocritique implicite qui transparaît dans le discours d'investiture du nouveau PG d'Alger est la vraie garantie d'une transformation profonde et déterminée de l'exercice de la justice dans notre pays. La mutation, quasi génétique, se basant sur une soif démocratique partagée par l'ensemble des Algériens de cette nouvelle génération de femmes et d'hommes de loi, mal formée certes, mais au diapason universel en matière de conception des droits et des devoirs des justiciables. Il restera bien entendu des brebis galeuses, des corrompus et des corrupteurs, des coups de téléphone du pouvoir politique qui buteront tous contre la nouvelle mentalité dominante et l'informatisation généralisée des jugements, audiences et autres articulations de nos cours et tribunaux. En effet, les juges trop longtemps sous la pression, vont se réapproprier le pouvoir que la Constitution leur octroie.En s'imposant aussi les limites fixées par le droit.Verdict dans les mois qui viennent…

N. M.

Ooredoo encore plus proche de ses clients de l'Est du pays

DANS LE CADRE de sa politique de rapprochement de ses clients partout en Algérie et dans la continuité de la mise en œuvre de sa stratégie visant à améliorer continuellement ses prestations de service, Ooredoo annonce l'inauguration d'un nouveau Centre d'appels à Constantine.
Située au siège régional de Ooredoo dans la ville des ponts suspendus, cette nouvelle structure est destinée à prendre en charge les clients de la région est du pays dont le nombre ne cesse de croître aussi bien pour le segment particuliers qu'entreprises, participant ainsi à hisser l'expérience client de ses abonnés à des niveaux supérieurs. En effet, Ooredoo place l'expérience client au cœur de sa stratégie commerciale et déploie d'importants moyens, tant humains que matériels, afin de répondre aux attentes des clients et leur offrir les meilleurs services au travers d'une réponse personnalisée, fluide, simple, rapide et interactive. Les Centres d'appels constituent un maillon important dans la chaîne de services aux clients mise en place par Ooredoo. Outre la connectivité, et le challenging, le service au client est l'une des trois valeurs principales de l'entreprise. Pour rappel, le nouveau Centre d'appel de Constantine vient s'ajouter aux autres Centres d'appels déjà en activité à Alger et Oran.

Prolongation des délais de dépôt des travaux du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne

MOBILIS annonce la prolongation des délais de dépôt des dossiers de participation à l'édition 2015 du « Prix Mobilis pour la Presse Algérienne «, organisé chaque année à l'occasion de la Journée Nationale de la Presse. Cette décision a été prise afin de répondre à la demande des journalistes désirant participer au concours, afin de leur permettre de déposer leurs œuvres conformément au règlement. Prévue initialement pour le 01 Octobre 2015, la participation restera ouverte jusqu'au Mercredi 14 Octobre 2015 à 16h30. Pour rappel, le concours de cette édition, a pour thématique « l'Economie numérique», il est ouvert, à toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens, entre la presse écrite et électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant du 22 Octobre 2014 au 14 Octobre 2015. Le prix Mobilis pour la presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours par le jury.

PLUS DE 11 000 DOSSIERS RELATIFS À LA RÉCONCILIATION TRAITÉS

Louh : «Les libertés des individus relèveront des juges et non pas des procureurs !»

Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Tayeb Louh, a procédé hier au siège de la cour d'Alger à l'installation officielle du nouveau procureur général, El Hachemi Brahmi, qui occupait le poste de conseiller à la Cour suprême et était président de la commission de contrôle des élections présidentielles d'avril 2014, en remplacement de Belkacem Zeghmati, qui a passé plus de sept années à la tête de cette juridiction.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires et des hauts cadres et fonctionnaires du ministère de la Justice, des procureurs généraux et de la République, des présidents de section et des présidents de chambre relevant de l'autorité de la cour d'Alger.
Prenant la parole, le premier responsable du secteur félicite de la désignation par le président de la République, en sa qualité de premier magistrat du pays, du nouveau procureur général en cette date qui coïncide avec la célébration du 10e anniversaire de la charte pour la paix et la réconciliation nationale.
Le ministre a affirmé que «cette nomination intervient après celle opérée par le Haut-Conseil de la magistrature qui a promu trois juges femmes dans des postes de responsabilité. Une juge en qualité de présidente de cour de juridiction et deux autres en qualité de présidentes de tribunaux administratifs». Tayeb Louh n'a pas manqué toutefois de remercier, lors de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général, les efforts fournis par le procureur général partant, Belkacem Zeghmati, tout au long de sa gestion, notamment interne, des affaires administratives de la cour d'Alger.
Dans son intervention, le premier responsable du secteur de la justice a affirmé devant que «Plus de 11.000 dossiers relatifs à la concorde civile et à la charte pour la paix et la réconciliation nationale ont été traités».


B. Nourel/LJI

Dans le même contexte, l'orateur a tenu à indiquer qu'»outre le traitement des dossiers précités, toutes les situations en suspens ont été régularisées dans le cadre de la réconciliation nationale pour le rétablissement de la paix dans le pays, conformément aux orientations et directives du président de la République Abdelaziz Bouteflika». Le ministre a, par ailleurs, qualifié la réconciliation nationale «d'étape phare marquant le retour à la paix et à la sécurité». Il a, en outre, souligné «l'application effective des mesures relatives à l'indemnisation des catégories lésées dans le cadre de la réconciliation nationale pour rétablir la paix et la sécurité dans le pays».
Le ministre a salué le «rôle important» de la Justice dans l'application de la Charte pour la réconciliation nationale qu'il a qualifiée de «pas audacieux» franchi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour atteindre les objectifs réalisés dans le cadre de la Concorde civile. Tayeb Louh a déclaré que «l'application de la Charte pour la réconciliation nationale a permis de consolider la cohésion de la nation et son unité et contribué à la prémunir contre les crises qui secouent actuellement certains pays». Il a expliqué que cette charte se voulait «un appel à la réconciliation, à la cohésion, à la solidarité et à l'entraide pour surmonter la plus grande épreuve jamais traversée par l'Algérie depuis le recouvrement de sa souveraineté nationale».
Le premier responsable du secteur de la justice a estimé qu'»à travers son plébiscite de la Charte pour la réconciliation nationale, le peuple algérien a fait preuve d'une grande prise de conscience et manifesté son soutien à la vision globale et prospective du président de la République en la matière».
Tayeb Louh a indiqué que dans le cadre de la réforme de la justice, plusieurs textes de loi ont été promulgués dans le code de procédures pénales et ce dans un seul but : instaurer «un Etat de droit et, par-delà, préserver les droits de l'Homme de tout abus».
Dans le même volet, le ministre a affirmé que «Les libertés des individus ne relèveront plus des prérogatives des juges des parquets, c'est-à-dire des procureurs de la République exerçant au niveau des tribunaux, mais plutôt des juges de sièges. Ces derniers sont, à partir de février 2016, les seuls habilités et garants des libertés des individus. Ils prendront les mesures qu'ils jugent utiles dans ce sens». Il a fait savoir que «les nouvelles modifications apportées au code de procédures pénales donnent le droit au présumé auteur d'être assisté durant l'enquête préliminaire pendant 30 minutes par un avocat qu'il constitue lui-même et ce, dans le but de mettre fin aux dépassements». Le ministre a déclaré qu'»à partir de février 2016, la présentation immédiate rentrera en vigueur et ce pour mettre fin aux détentions provisoires abusives dans certains cas». Il a affirmé que «Les modifications apportées au code de procédures pénales dans le volet relatif aux dispositions de la présomption d'innocence doivent être respectées durant toutes les étapes, notamment de l'instruction judiciaire».
Louh a par ailleurs souligné que «les poursuites judiciaires anarchiques doivent cesser, les représentants des parquets, en collaboration avec les instances de sécurité doivent réunir toutes les preuves matérielles et scientifiques avant de présenter une personne devant les instances judiciaires «.
Le ministre a indiqué que «tous les lieux de détention des personnes doivent être notifiés aux procureurs de la République par les autorités sécuritaires».
Abordant l'affaire de l'extradition de l'ex-avocat du Fis dissous, Mesli Rachid par la justice Italienne, Tayeb Louh a déclaré que «L'Algérie avait adressé aux autorités italiennes, dans les délais impartis, une demande d'extradition de l'ex-avocat de responsables du parti du Front islamique du salut (FIS dissous), Rachid Mesli, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé à son encontre par la justice algérienne». Il a dit que «L'Algérie a informé les autorités italiennes à ce propos et constitué un document pour l'extradition de Rachid Mesli adressé par les voies diplomatiques à la justice italienne». Il a souligné que «Les autorités italiennes avaient demandé un «complément d'information» concernant cet individu, précisant qu'un «dossier a été constitué à ce propos et envoyé par voie diplomatique».
M. Louh a ajouté que «l'Algérie est liée avec tous les pays, dans le cadre de la coopération judiciaire, par des conventions bilatérales ou internationales».
Le ministre de la Justice a, par ailleurs, saisi l'occasion de l'installation du nouveau procureur général de la cour d'Alger pour démentir catégoriquement l'information diffusée par certains médias et relative à l'arrestation de bénéficiaires du programme de l'Agence nationale d'aide à l'emploi des jeunes (ANSEJ) qui n'ont pas remboursé leurs dettes. Il a également démenti certaines «allégations infondées» sur le décès, au sein de l'établissement pénitentiaire, d'un accusé dans les incidents de Ghardaïa. «Le prévenu a été transféré à l'hôpital de Ghardaïa 11 jours avant son décès où il a succombé à ses problèmes de santé», a soutenu le ministre.

Redouane Hannachi

ELLE ÉTAIT LA PREMIÈRE DE LA TV ALGÉRIENNE

Décès de la speakerine Amina Belouizdad n'est plus



L'ANCIENNE speakerine Amina Belouizdad née Rabéa Ali Chérif est décédée hier matin à 83 ans, a-t-on appris auprès de son entourage. La dépouille mortelle sera exposée aujourd'hui au palais de la culture Moufdi Zakaria pour un dernier hommage avant d'être inhumée au cimetière de Sidi M'hamed à Alger, indique un communiqué du ministère de la Culture. Dans un message de condoléances adressé à la famille de la défunte ainsi qu'aux travailleurs de la télévision nationale, le ministre de la Communication Hamid Grine a rendu un hommage appuyé à la «doyenne des speakerines» de la télévision algérienne. La défunte devenue célèbre tant elle était la première speakerine de la télévision algérienne à l'indépendance en 1962.

S. N.

AFFAIRE DE LA GREFFIÈRE DU TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAIS POURSUIVIE POUR USURPATION DE QUALITÉ

«Une accusation qui ne tient pas debout !»

Issue d'une famille ayant servi la justice et ayant occupé des postes clés au sein de l'appareil judiciaire, Mme N.D. qui jouit d'une bonne réputation parmi les siens. Après avoir travaillé plus de 20 ans dans le secteur, en qualité de greffière elle n'a jamais douté un instant qu'elle finirait par être poursuivie en matière pénale, puis incarcérée durant 20 jours à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach pour un délit qu'elle n'a jamais commis.



Elle n'a à aucun moment douté un instant par ailleurs qu'après avoir travaillé au niveau du tribunal de Bir Mourad Rais durant quinze longues années, elle finirait par être inculpée pour usurpation de qualité par le premier responsable du parquet de la République du tribunal de Bir Mourad Rais, Abdelaziz Boudraâ, lequel avait occupé le poste de procureur de la République adjoint au niveau du tribunal d'Hussein Dey. Ce dernier qui était dans son bureau en compagnie d'une autre magistrate, à savoir, Mme K. S. avait dans un premier temps ordonné à la greffière en question-, qui est montée le voir à titre personnel pour lui exposer un problème relatif à sa réintégration dans son poste initial,- de revenir le lundi (journée de réception des citoyens et des justiciables). Quelques instants plus tard, il ordonne au policier en faction au tribunal de lui retirer sa carte d'identité et de la déférer devant ses instances. Arrêtée au seuil de la porte du tribunal alors qu'elle s'apprêtait à rejoindre son domicile familial, elle est traduite devant le même responsable qui ordonne qu'une instruction soit ouverte à son encontre pour usurpation de qualité de magistrat élève. A la suite de quoi, elle fut emmenée au commissariat situé à quelques mètres seulement du siège du tribunal et contre toute attente, elle a été transférée vers la prison d'El Harrach sans qu'elle ne soit auditionnée. Deux jours plus tard, elle a été présentée devant le président du tribunal correctionnel, section des flagrants délits. Interrogée à propos des graves accusations portées contre elle, l'inculpée a nié tous les faits qui lui ont été reprochés, en déclarant au juge en charge du dossier : « Je ne me suis présentée en tant qu'élève magistrat ! ». Elle a par ailleurs affirmé qu'elle ne « pouvait le faire pour la simple raison que tout le monde la connaît au sein du tribunal, à commencer par l'agent de sécurité jusqu'au président du tribunal en passant par les policiers en faction au tribunal, les greffiers et les avocats ».

Elle a poliment et gentiment sollicité sa relaxe pure et simple des faits qui lui ont été reprochés pour pouvoir rejoindre son poste et élever son fils âgé de 18 ans qui a décroché son baccalauréat. Après examen du dossier, elle a été condamnée à six mois de prison avec sursis assortis d'une amende de 50 000 dinars.

Avant-hier, la mise en cause, qui a comparu devant les juges de la 3e Chambre pénale prés la cour d'appel d'Alger dirigée par le président Ouchene Mansour qui a remplacé la présidente Mme Oudina Fouzia, promue en tant que conseillère à la Cour suprême, clamé haut et fort son innocence en déclarant au juge, convaincu de son implication, qu'elle ne s'est jamais faite passer en tant qu'élève magistrat. «Comment voulez-vous monsieur le président que je me présente en qualité d'élève juge dans un lieu ou tout le monde me connaît en tant que greffière !», dira-t-elle

Il convient de signaler que le représentant du parquet général a requis l'aggravation de la peine prononcée contre elle lors du premier jugement.

Quant à son avocat, il a axé sa plaidoirie sans le manque flagrant des preuves légales et matérielles culpabilisant sa cliente. Dans le même volet, il a clamé haut et fort : « Personne n'est venue pointer du doigt ma cliente qui ne sollicite de votre honorable cour qu'une chose : être rétablie dans ses droits notamment professionnels. Elle a sacrifié toute sa jeunesse, Monsieur le président, pour qu'en guise de reconnaissance elle se retrouve poursuivie dans une affaire pénale et plus précisément pour un délit qu'elle n'a jamais commis ! ». Il a enfin sollicité son innocence des graves faits qui lui sont reprochés.

L'affaire est mise en délibérations pour la semaine prochaine par les juges de la 3e Chambre pénale près la cour d'appel d'Alger.

Redouane Hannachi

QUATRE RAVISSEURS ACTIVEMENT RECHERCHÉS PAR LES GENDARMES

Tentative de rapt d'un écolier à El-Oued

APRÈS L'AFFAIRE du petit Kaïs de trois ans, enlevé par un ou des inconnus avant d'être assassiné et dont le corps sans vie a été découvert par un citoyen d'El-Eulma, un écolier de 9 ans a échappé à une tentative de kidnapping à El-Oued. En effet, quatre occupants d'un véhicule ont tenté, avant-hier, d'enlever un écolier âgé de 9 ans qui venait de sortir de l'école. Selon les premiers éléments de l'enquête de la gendarmerie, l'enfant a été secouru par une patrouille de gendarmes de la brigade de Nakhla suite aux cris du jeune écolier. Pris de panique à la vue des gendarmes, les ravisseurs ont pris la fuite après avoir agressé l'enfant, a souligné la gendarmerie. La tentative d'enlèvement a eu lieu près de l'échangeur de la cité El-Khebna. Des recherches ont été aussitôt lancées par les gendarmes pour intercepter le véhicule et en identifier les auteurs. Les gendarmes ont immédiatement confié l'enfant, dans un état de choc, à ses parents. Cette nouvelle tentative de kidnapping survient après le triste sort réservé au petit Kaïs. En effet, Grine Abderrahim Kais, âgé de 3 ans, a été enlevé le 25 septembre dernier par un ou des inconnus (encore non identifiés par les policiers enquêteurs) dans la commune d'El-Eulma. Le corps sans vie de la victime a été découvert, quelques jours plus tard dans une forêt, par un citoyen qui a très vite alerté les gendarmes. En se déplaçant sur le lieu du crime, les gendarmes ont découvert les membres appartenant au jeune enfant éparpillés, dont les deux pieds, la mâchoire et le crâne, ainsi que les vêtements de ce dernier, et ce sur 10 mètres. D'après les premiers éléments de l'enquête menée par les gendarmes, le jeune Kaïs a été déshabillé par son ou ses ravisseurs (voir notre édition d'hier) avant d'être découpé en morceaux. Un acte horrible qui nous rappelle d'autres cas survenus dans les années 2012 à 2014. Les enlèvements d'enfants suivis de leur assassinat ont pris de l'ampleur depuis 2011. On se souvient des tristes rapts de Yacine de Bordj El-Kiffan, des petits Farid de Tizi Ouzou et Samir d'El-Eulma, et la liste est encore longue. Tous ont été assassinés dans des circonstances presque identiques à Chaima de Mahelma et Soundous de Draria. Si pour les deux premiers, Farid et Samir en l'occurrence, les affaires ont été dévoilées au public et les raisons de leur mort ont été élucidées, le cas de Yacine est en revanche resté une affaire classée sous x. Cette affaire n'a, en effet, toujours pas été dévoilée au grand public. Pour rappel, le corps du petit Yacine a été découvert dans un puits de 15 mètres de profondeur, non loin de sa demeure. Les auteurs de l'assassinat de cet enfant de 5 ans devraient être connus. Pour les citoyens, les ravisseurs doivent être punis pour leur acte barbare, largement condamné par l'ensemble de la société algérienne.

F. Sofiane



RASSEMBLEMENT DES GARDES COMMUNAUX À TIZI-OUZOU

«Nous exigeons l'application de la plate-forme de revendications de Aïn-Defla»

De notre bureau, Saïd Tissegouine

LES GARDES communaux de la wilaya de Tizi Ouzou se sont rassemblés hier au jardin M'Barek-Aït Menguellet, ex-Gare routière, à l'effet de renouveler leur appel à l'intention du gouvernement pour l'application de leur plate-forme de revendications d'Aïn Defla, établie le 26 avril 2015. Les manifestants n'ont pas caché leur colère et leur frustration suite aux tergiversations des pouvoirs publics quant à l'application du statut du garde communal. A la tribune, Yahia Arab, représentant des gardes communaux de la wilaya de Tizi-Ouzou au niveau national et président de la commission nationale du suivi de la Charte des gardes communaux, a vivement dénoncé les tentatives de division dans les rangs de la garde communale et l'opacité entourant la gestion du dossier y relatif. Concernant les droits «inaliénables» des gardes communaux, Yahia Arab a rappelé que l'action de protestation ne peut s'arrêter que lorsque ces derniers seront tous obtenus. L'intervenant a clamé haut et fort que « personne ne pourra diviser les rangs de la garde communale». Yahia Arab s'est par ailleurs interrogé sur l'attitude du premier responsable de la garde communale, Hakim Souiad, lequel «ne répond pas aux invitations de ses collègues» lorsqu'il s'agit d'assister à ce genre de manifestations. En clair, ce dernier est accusé d'adhérer à une politique qui ne relève pas de l'intérêt des gardes communaux. «En ce qui nous concerne, a martelé Yahia Arab, la seule chose qui nous intéresse est la concrétisation de nos revendications». Le nom de l'ex-émir de l'ex-AIS (Armée islamique du salut), Madani Mezrag, a également été évoqué, en termes peu élogieux bien entendu, à l'occasion de ce rassemblement. En effet, le représentant des gardes communaux de la wilaya de Tizi-Ouzou a rappelé : «Nous avons poussé Madani Mezreg à lever le drapeau blanc, et ce dès l'année 1993.» La garde communale n'est aucunement favorable à la réhabilitation de Madani Mezrag, surtout pas à être autorisé par l'Etat à faire de la politique. Il ne fait cependant aucun doute qu'il y a absence d'un véritable bloc homogène dans les rangs de la garde communale ou encore adhésion à un discours commun. En effet, le rassemblement d'hier a connu au moins deux algarades opposant les éléments de ce corps de sécurité, et ce n'était pas du tout d'ordre privé. Quant aux futures actions à mener dans le cas où les pouvoirs publics ne donneraient pas satisfaction aux revendications des gardes communaux, à savoir l'application de la plate-forme de revendications de Aïn Defla, Yahia Arab a déclaré au Jeune Indépendant que leur choix se ferait au moment opportun.

S. T.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF:099030015051545
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°...../2015

Intitulé de l'opération : assainissement de la ville de Touggourt

La direction des Ressources en eau de la wilaya de Ouargla lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour :

Réalisation d'une station de refoulement à Hay EL MOSTAKBEL (pos 02) commune de TOUGGOURT.

Les entreprises qualifiées en hydraulique activité principale **Catégorie IV** ou plus. Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Ressources en eau de la wilaya de Ouargla, service de l'administration des moyens sis *Rue Abderrahmane Rouabah BP 12 Ouargla* Tel : **029.76.36.53**, Fax : **029.76.36.54.**

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1- Offre technique :

1. Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale hydraulique **Catégorie IV** ou plus en cours de validité à la date de dépôt des offres
2. Copie du registre de commerce.
3. copie ou copie original de casier judiciaire du gérant ou du premier responsable ,en cours de validité à la date de dépôt des offres.
4. copie de la carte d'immatriculation fiscale.
5. copie de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres.
6. copie des attestations de mise à jour CNAS, CACOBAPTH et CASNOS apurées ou un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres.
7. Planning prévisionnel détaillé de la réalisation des travaux.
8. La déclaration à souscrire dûment rempli daté et signé par le soumissionnaire.
9. La déclaration de probité daté et signé par le soumissionnaire
10. Cahier des charges dument rempli, datée et signée
11. Référence professionnelle (attestations de bonne exécution durant les cinq (05) années 2011-2012-2013-2014-2015).
12. copie du Bilan fiscal des 03 années (de 2012 jusqu'à 2014).
13. Copie de Liste des moyens matériels à mettre à pied d'œuvre pour ce projet accompagné des pièces justificatives (cartes grises et assurances en cours de validité ou les factures pour le matériel non concerné par la carte grise).
14. Copie de liste des moyens humains des encadrements technique à mettre à pied d'œuvre pour le projet, accompagnée des justificatives (attestation d'affiliation dernière année +Diplôme).
15. Copie du statut pour les entreprises concernées
16. Copie de l'attestation de déclaration des comptes sociaux pour les entreprises concernées année 2013.

2- Offre financière :

- La soumission dument renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dument renseignée, datée et signée.
- Le devis quantitatif et estimatif. dument renseignée, datée et signée.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes

Pour l'offre technique : mise dans une enveloppe fermée cacheté portant la mention suivante :

❖ **Enveloppe N° 01 :** Offre technique de l'avis d'appel d'offres national restreint N°...../2015 pour :

Réalisation d'une station de refoulement à Hay EL MOSTAKBEL (pos 02) commune de TOUGGOURT

Pour l'offre financière : mise dans une enveloppe fermée cacheté portant la mention suivante :

❖ **Enveloppe N° 02 :** Offre financière de l'avis d'appel d'offres national restreint N°...../2015 pour :

Réalisation d'une station de refoulement à Hay EL MOSTAKBEL (pos 02) commune de TOUGGOURT

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla, à l'intérieur d'une enveloppe principale fermée anonyme et ne comportera que la mention suivante.

A Monsieur le Directeur des ressources en eau de la wilaya de Ouargla
A NE PAS OUVRIR
Avis d'appel d'offres national restreint N°/2015

Réalisation d'une station de refoulement à Hay EL MOSTAKBEL (pos 02) commune de TOUGGOURT

La durée de préparation des offres est fixée **à 15 jours** à compte de la 1ere publication dans la presse ou le **BOMOP**.

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de préparation des offres et l'heure entre **08h00** à **12h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à **12h00**.

Le jour d'ouverture des plis techniques et des offres financières est fixe au dernier jour de préparation des offres à **14H00** au siège de la direction des ressources en eau de Ouargla et en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour d'ouverture des plis des offres techniques et financières est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à **14H00**.

Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres plus **03 mois** à compte de la date de dépôt des offres..

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2015 / ANEP N° 346 441**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE BISKRA

وزارة الموارد المائية
مديرية الموارد المائية
لولاية بسكرة

AVIS D'INFRUCTUEUSE

N° 124/SAM/DRE/2015

Numéro d'identification Fiscal (NIF) du service contractant 097507019069710

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifier et compléter, la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Biskra informe les entreprises ayant soumissionnées dans le cadre de l'opération : **Réalisation ; et équipement et électrification des forages destinés pour l'AEP à travers la wilaya Lot N° 07 : Réalisation de trois forages dans les communes de Branis (Centre et Centre Louledj) et El-Kantra (Centre) ;** Objet de l'appel d'offre restreint **N° 085/SAM/DRE/2015 DU 09/07/2015**

Que cet Appel d'offre est Déclaré Infructueux pour motif suivant :

Une seule offre Qualifie techniquement.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2015 / ANEP N° 346 418**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA D'AIN-BESSEM
COMMUNE D'AIN-BESSEM
N I F: 091410359086129

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/2015

Un avis d'appel d'offres National ouvert est lancé par le Président de l'**A .P.C** pour la réalisation des projets:

01	**Aménagement urbain cité Bachir Said (AEP et Assainissement)**
02	**Aménagement Urbain Du Boulevard Reliant Le Boulevad Mebarki Rabie Vers Le Lotissement Aradh Salah**

Les Entreprises qualifiées, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de l'A .P.C contre le paiement de la somme de 1.000.00 D.A

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes :

I- Offre Technique:

01-Déclaration à souscrire
02-Déclaration de probité.
03-Le cahier des charges signé et paraphé par l'entreprise
04-Le certificat de qualification et de classification (Photocopie)
05-Une copie du registre de commerce (Photocopie)
06-Le casier judiciaire datant moins de trois mois (Copie Originale)
07-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATP (Photocopie)
08-L'Extrait de rôle de moins de 03 mois (Copie Originale ou Photocopie).
09-Liste du matériel avec justificatifs (cartes grises+ attestations d'assurances (Photocopie).
10-Un état des moyens humains
11-Les références professionnelles et les attestations de bonne exécution

II- Offre Financière:

01-Lettre de soumission
02-Devis quantitatif et estimatif
03-Planning de réalisation.

Les offres doivent être adressées à Monsieur Le Président de l'assemblée populaire de la commune d'Ain Bessem l'enveloppe extérieure ne porte que la mention "SOUMISSION A NE PAS OUVRIR"avis d'appel d'offre (l'intitulé du projet)

Le délai de retrait des offres est fixé à 15 Jours à compter de la date de la première parution du présent avis au premier quotidien national.

Les Offres doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés de l'A.P.C à partir de 13h 00 le dernier jour correspondant la date limite de retrait des offres.

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour à 14 Heures correspondant la date limite de retrait des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2015 / ANEP N° 346 444**

52e ANNIVERSAIRE DU FFS

La reconnaissance des Anciens de 1963 toujours à l'ordre du jour

De notre bureau, Saïd Tissegouine

La manifestation, hier à Tizi Ouzou, portant sur l'anniversaire du Front des forces socialistes (FFS) a coïncidé avec le 10e anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. La fête a été traduite par deux événements majeurs.



Le premier a porté sur l'inauguration de la stèle érigée à M'douha à la mémoire des 11 membres du FFS morts en avril 1964 suite à un accrochage à Taguemoun-Oukerrouche (Ath-Douala). Etaient présents à cette cérémonie des membres du Présidium du parti à l'instar d'Ali Laskri, le Dr Aziz Bahloul, le Dr Rachid Hallet, le premier secrétaire du parti, Mohamed Nebbou, d'anciens cadres et dirigeants tels que l'ex-sénateur Abdelkader Hamadache, de nombreux Anciens de 1963 bien entendu, le président de l'APC de Tizi Ouzou, Ouhab Aït-Menguellet, des militants du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et beaucoup d'autres citoyens sympathisants du parti d'Aït-Ahmed. Cette manifestation s'est traduite par l'observation d'une minute de silence à la mémoire des martyrs de 1954-1962, de 1963 -1965 et des années du terrorisme, et une prise de parole. C'est Ali Tifoun, «Dda Ali» pour les intimes, un ancien de 1963, qui s'adressera le premier à l'assistance fort nombreuse pour rappeler que l'action du FFS en 1963 était inscrite dans la lettre et l'esprit de novembre 1954 et du congrès de la Soummam. L'intervenant apportera également une précision de taille, à savoir que le leader du FFS, Hocine Aït-Ahmed a instruit ses militants et combattants de ne pas tirer sur les forces de la gendarmerie et l'ANP lors de l'affaire dite de la «wilaya III». «Les accrochages qui ont eu lieu, a affirmé Ali Tifoun, étaient inévitables, car on venait nous déloger dans nos maquis». Pour sa part, Ali Laskri, lequel ne s'est pas montré prolixe, a vivement rappelé le principe de la réconciliation nationale laquelle comporte surtout la reconnaissance des anciens de 1963. Le second volet de la manifestation sera traduit par un meeting populaire à la place de l'ex-mairie. Devant une foule très nombreuse, le président de l'APW de Tizi-Ouzou, Hocine Haroun, le premier secrétaire du FFS, Mohamed Nebbou et Ali Laskri, membre du Présidium du parti se relayeront devant le micro. En ce qui le concerne, Hocine Haroun insistera sur le combat à mener pour le maintien au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou des projets structurants. Pour le Président de l'APW, la baisse du prix du baril du pétrole ne doit aucunement justifier le report des grands projets de développement de la wilaya. Mohamed Nebbou abordera, quant à lui, toutes les questions chères au FFS, notamment la reconnaissance des Anciens de 1963. Concernant ce sujet précis, le premier secrétaire du FFS a indiqué que son parti «n'abdiquera pas dans son combat pour la reconnaissance du statut aux valeureux martyrs tombés au champ d'honneur pour défendre les acquis de l'indépendance nationale». «Notre groupe parlementaire, poursuit Mohamed Nebbou, va relancer le projet de loi que le bureau de l'APN a rejeté sous prétexte que le pays ne dispose pas de ressources financières pour indemniser les martyrs du FFS. Le FFS ne réclame pas des indemnités pour ses martyrs, mais une reconnaissance morale à ses valeureux chouhadas», a précisé Mohamed Nebbou. L'orateur mettra également l'accent sur la réconciliation nationale et les mécanismes proposés par le FFS pour faire sortir l'Algérie de la crise. Ali Laskri abondera lui aussi dans le même sens que Mohamed Nebbou. Le membre du Présidium du FFS a insisté sur le dialogue que son parti compte poursuivre pour la concrétisation de la réconciliation nationale :«Nous comptons associer à ce dialogue toutes les forces vives du pays, à savoir le pouvoir, les partis politiques, les syndicats et les représentants de la société civile». A propos de tamazight, Ali Laskri a martelé que son parti n'a jamais cessé de revendiquer sa reconnaissance et sa valorisation. L'orateur rappellera également le principe de «l'Algérie, une et indivisible», principe que le FFS ne cessera jamais de défendre. «Nous n'avons qu'un seul drapeau, celui pour lequel des hommes et des femmes se sont sacrifiés», a assuré avec véhémence Ali Laskri.

S.T

RAPATRIEMENT DES RÉFUGIÉS NIGÉRIENS

L'opération a débuté hier

LE CROISSANT-ROUGE algérien (C-RA) a procédé à partir d'hier au rapatriement des ressortissants nigériens entrés illégalement en Algérie, a-t-on appris lundi auprès de cet organisme. Cette opération de rapatriement débutera à partir d'Alger pour s'étendre, durant les prochains jours, à d'autres wilayas. Les réfugiés nigériens seront regroupés dans des centres de transit situé à Tamanrasset avant de quitter l'Algérie à destination de leur pays, et ce « à la demande des autorités nigériennes ». « Toutes les mesures matérielles et sécuritaires ont été prises à cet effet », ajoute la même source.

Près de 400 réfugiés nigériens ont été transférés mardi du centre de regroupement de la wilaya d'Alger vers celui de Tamanrasset, avant de quitter le territoire algérien vers la ville d'Agadez (Niger). Cette opération qui prendra fin le 22 octobre concernera dans les prochains jours les wilayas d'Oran, Batna, Béjaïa et TiziOuzou, précise la même source.

« L'opération de rapatriement, suspendue durant l'été en raison de la hausse de la température reprendra prochainement », a déclaré la présidente du C-RA, Saïda Benhabilès, assurant que "toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le rapatriement de ces ressortissants dans les meilleures conditions humaines et sécuritaires ».

« 3.724 ressortissants nigériens ont été rapatriés auparavant vers leur pays, dont 900 enfants », a rappelé la même responsable. Mme Benhabilès a indiqué que toutes les conditions d'accueil étaient réunies à Tamanrasset, affirmant « le respect total des normes internationales appliquées dans ce domaine ».

Racha A.

LA SUÈDE S'APPRÊTE À RECONNAITRE LA RASD

LE MAROC DANS TOUS SES ÉTATS

LA NOUVELLE coalition de gauche au pouvoir à Stockholm s'apprête à adopter un projet qui reconnait la RASD. Cette loi faisait partie du programme électoral de la coalition composée des Sociaux-démocrates et des Verts. Aussitôt cette décision entérinée par le gouvernement suédois, la machine de propagande marocaine se met en branle. Tous les syndicats et les partis politiques que compte le royaume chérifien sont mis à contribution. Le 18 octobre, les représentants du parti socialiste marocains seront à Genève pour participer à une rencontre internationale des parlementaires socialistes. Des socialistes marocains seront aussi présents en Angola qui accueillera à la fin novembre le conseil de l'Internationale socialiste tenteront d'acheter des voix africaines comme à leur habitude. Pour cela, la partie algérienne sera représentée par le FFS et le FLN, nouvellement accrédité à l'IS pour bloquer toute tentative marocaine vivant à détourner les voix africaines à leur profit. Le FLN sera un allié sur pour empêcher toute transaction sur le dos du Polisario. La diplomatie parallèle chère au Roi du Maroc a reçu un camouflet. Les partis politiques et les syndicats ont décidé d'aller à Stockholm pour prendre la température et le cas échéant renverser les opinions. Ils ont essuyé un niet catégorique. Ces organisations qui voulaient avoir des rendez-vous avec les deux partis au pouvoir en Suède le parti social-démocrate et les Verts sont rabroués. Ensuite ils se concertent pour annihiler toute action diplomatique de la Suède qui espère obtenir un siège au sein du conseil de sécurité de l'ONU. La Suède compte sur la majorité des pays africains pour aboutir à son but. La Suède a déjà fait acte de candidature et s'est mobilisée pour siéger au sein du Conseil de l'ONU qui a donné 2 autres sièges à pourvoir du côté de l'Europe. Le Maroc qui ne fait plus partie de l'Union Africaine a perdu toute influence dans le continent. Seuls quelques petits pays lui sont redevables pour les aides financières. Le Maroc a tenté depuis plus d'une dizaine d'année de contrer la Suède et son soutien actif aux Sahraouis. Rabat a échoué au sein de l'Internationale socialiste et de l'Alliance progressiste ou dans tous les forums mondiaux. Selon le Maroc le projet de loi relatif à la reconnaissance de la RASD est «la provocation de trop». Ils accusent directement la partie algérienne d'être derrière la décision de la Suède qui n'a pas changé d'un iota au cours de ces dix dernières années.

H.A

DES AUGMENTATIONS DES PRIX DU GAZ ET DU CARBURANT PRÉVUES DANS LA LF2016

Le gouvernement puise encore dans la poche des ménages

MÊME si le gouvernement réfute toute politique d'austérité pour compenser le déficit budgétaire de l'Etat, visiblement c'est le simple citoyen qui devra serrer la ceinture pour payer d'une manière ou d'une autre les conséquences de la chute des prix du pétrole, mais aussi des dépenses irrationnelles et parfois inutiles de l'argent public qui coulait à flot durant les années fastes très récentes, où le pétrole se vendait à plus de 100 dollars. «Nous n'avons pas profité de l'aisance financière au temps du pétrole cher, notre vie n'a pas changé. Pourquoi devrons-nous payer les frais de la crise financière», une indignation tout à fait légitime exprimée souvent par les simples smicards, les étudiants ou les femmes au foyer. Car tout indique que le gouvernement devrait puiser davantage dans la poche des ménages pour joindre les deux bouts. La question des augmentations des prix du gaz et du carburant, qui ont toujours été subventionnés par l'Etat en tant que produits de base, revient sur le tapis. On parle de propositions contenues dans le projet de la Loi de finances 2016 qui consiste à augmenter le prix de l'électricité et du mazout. Le gouvernement, qui considère que l'augmentation des prix de ces produits est une nécessité pour le rééquilibre budgétaire du Trésor public, devrait trancher la question en ce mois d'octobre. D'ailleurs, la nouvelle tarification de l'électricité est en phase de préparation par Sonelgaz, qui devrait présenter des propositions sur les nouvelles augmentations, tant revendiquées par l'entreprise «pour préserver son équilibre financier». Des voix s'élèvent contre les risques de cette politique qui veut faire payer aux citoyens la mauvaise gestion de la rente et les scandales financiers en série qui ont grevé le budget de l'Etat. Déjà que la LFC 2015, imposée à l'APN a fait beaucoup de mécontents qui se voient pénalisés de devoir compenser la baisse des revenus de l'Etat en ces temps de vaches maigres alors qu'il n'avait pas nécessairement tiré profit des années fastes au temps du pétrole cher. La LFC en question a institué des taxes diverses dont la taxe sur les véhicules entre 80 000 et 250 000 ou encore la taxe annuelle d'habitation prélevée par Sonelgaz sur les quittances, due pour tous les locaux à usage d'habitation ou professionnel, et dont le montant annuel est fixé entre 300 et 1 200 dinars dans l'ensemble des communes et entre 600 et 2 400 dinars dans les communes des grandes wilayas. Même le crédit à la consommation n'est pas pour favoriser le pouvoir d'achat. D'autant que le taux d'intérêt n'est pas bonifié, ce qui risque de faire basculer les ménages dans la spirale du surendettement.

Z. M.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tipasa

Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines

NIF : 000542019005060

Avis D'infructuosité

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété par le décret présidentiel n°11-98 du 01/03/2011 modifié par le décret présidentiel n° 11-222 du 16/06/2011, modifié et complété par le décret présidentiel n° 12-23 du 18/01/2012, modifier et complété par le décret présidentiel n° 13-03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, et suit à l'avis d'appel d'offre restreint n° 05/2015 publié dans les quotidiens «المحرر اليومي» du 16 Aout 2015 et «Jeune Indépendant» du 16 Aout 2015 ainsi que le Bomop de la semaine du 23 Aout 2015 au 29 Aout 2015 relatif aux projets suivants :

1 / Etude et réalisation de 54 logements promotionnels individuels et collectifs "CRF" à Douaouda (Wilaya de Tipasa)

2 / Etude et réalisation d'un ensemble résidentiel avec parking et locaux + équipements intégrés à Douaouda (Wilaya de Tipasa)

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncière de la Wilaya de Tipasa déclare l'infructuosité de l'appel d'offres.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2015 / ANEP N° 346 458**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/2194 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لتخزين مواد البناء لفائدة EURL TRANSMECT بالمكان المسمى قرية حليل، بلدية واد غير.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فبراير 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بناءا على القرار الولائي رقم 14/2055 المؤرخ في 19 أكتوبر 2014 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بناءا على القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/1358 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/08/27 على دراسة التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة ENVICONSULT.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لتخزين مواد البناء EURL TRANSMECT، بالمكان المسمى قرية حليل، بلدية واد غير، وذلك إبتداءا من 2015/10/01 إلى غاية 2015/10/30.

المادة 02 : يعين السيد : خلوفي بلقاسم، مهندس تطبيقي، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره يستخلفه السيد سليماني العربي، مهندس دولة.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية واد غير، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة بجاية وبلدية واد غير، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة بجاية، رئيس المجلس الشعبي لبلدية واد غير، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Réf. : 097/15

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia
NIF:412016000006606000001

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 7 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N°10/2015 portant acquisition de matériel médical au profit du CHU Bejaia paru dans les quotidiens nationaux: El Akhbar et le jeune indépendant 30/07/2015, qu'a l'issue d'évaluation des offres, la commission d'évaluation des offres a attribué provisoirement le marché objet de l'appel d'offre précité selon les critères d'évaluation définis dans le cahier des charges comme suit:

Lots	Attributaire	NIF	Note technique	Note financière	Note globale	Montant en DA/TTC	Observation
Lot N° 01: Microscope opératoire pour ophtalmologie avec assistant	Sarl Expensimed	099716000265574	66,33 pts	15,69 pts	82,02 pts	19 237 392,72	Mieux disant
Lot N° 02 : Trépan de Hanna	Aucune offre						Infructueux

Selon les dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07-10-2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, les soumissionnaires ont un délai au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour se rapprocher du bureau des marchés afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres techniques et financières et selon les dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 du 07-10-2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant ont un délai de dix (10) jours à compter du premier jours de la publication de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission des marchés publics du CHU de Bejaia.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2015 / ANEP N° 346 094**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

MISE EN DEMEURE N°02

L'Entreprise Chabani Khaled domiciliée à Boumerdès, Titulaire du marché N° 93/2015, approuvé en date du 18/05/2015 relatif à la réalisation d'un célibatorium 100 places à Sidi Hadjres, et mise en demeure sous huitaine, pour la signature de l'ODS N° 173 du 18/05/2015 et le démarrage des travaux, à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux, faute de quoi les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprises conformément à la réglementation en vigueur.

Le directeur

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2015 / ANEP N° 346 367**

SÉRIEUX REVERS POUR LE GOUVERNEMENT DE KABOUL

Les talibans prennent la ville de Kunduz

Durable ou non, la prise de la ville afghane de Kunduz (nord) par les talibans est déjà une grande victoire pour les rebelles, et un désastre en termes d'image pour Kaboul et ses alliés occidentaux, soulignaient hier nombre d'analystes.

La conquête en quelques heures lundi de la cinquième plus importante ville d'Afghanistan est le succès le plus significatif des talibans depuis qu'ils ont perdu le pouvoir et qu'ils sont entrés en rébellion à la fin 2001.
Et elle le restera même en cas de succès de la contre-offensive déclenchée hier par les forces gouvernementales afghanes, soutenues par l'aviation américaine, d'autant plus qu'ils en ont profité pour vider la prison de Kunduz, libérant plusieurs centaines de détenus, dont certains de leurs commandants et de leurs hommes.
La rapide prise de cette ville est d'abord «un désastre» pour le gouvernement du président Ashraf Ghani, dont les 5.000 à 7.000 soldats présents dans la province, mais «totalement désorganisés» n'ont pas été capables de repousser des talibans bien moins nombreux (400 à 2.000 selon les évaluations), note le journaliste pakistanais Ahmed Rashid, spécialiste du conflit afghan.
La conquête de Kunduz montre selon lui que la rébellion afghane conserve son efficacité sur le terrain en dépit des divisions qui ont émergé au sein de son commandement à la suite de l'annonce cet été de la mort de son chef historique, le mollah Omar.



«Le timing de l'offensive de Kunduz est très important» car «il montre que les talibans sont toujours une force combattante unie» qui, au-delà des divergences politiques au sommet, «est toujours déterminée à renverser» le gouvernement pro-occidental de Kaboul, souligne Ahmed Rashid.
Un constat qui contraste avec les récents discours des autorités de Kaboul et de leurs alliés occidentaux qui considéraient que les talibans étaient en perte de vitesse et de plus en plus menacés par leurs divisions internes ainsi que par la concurrence du groupe Etat Islamique (EI), auxquels certains des leurs se sont ralliés.
Ahmed Rashid, souligne en outre au sein des insurgés de Kunduz la présence de combattants islamistes étrangers, signe que même après 14 ans de rébellion, les talibans, alliés historiques d'Al-Qaïda, peuvent toujours compter sur des renforts extérieurs. «Les groupes qui ont pris Kunduz ne comptent pas que des talibans, mais également des Arabes, des combattants d'Asie centrale et des Tchétchènes», connus pour leur férocité, note-t-il.
Dès lundi soir, le mollah Akhtar Mansour célébrait une «victoire majeure» qui tombe à pic pour celui dont la désignation a été vivement contestée par une partie des hauts cadres talibans, notamment la famille du mollah Omar.
Les talibans ont diffusé hier sur les réseaux sociaux une vidéo montrant leurs combattants en train de brandir les drapeaux blancs de la rébellion devant des habitants de Kunduz soumis, ou de scander «Allahu Akbar», juchés sur des chars ou des 4X4 saisis aux forces locales en déroute.
Plusieurs éléments, à prendre avec prudence, y suggèrent que la rébellion compte asseoir son autorité sur cette ville. Un taliban y explique ainsi à la foule que les insurgés comptent bien y appliquer une interprétation stricte de loi islamique, ce à quoi l'assistance répond : «Inchallah». La vidéo s'achève sur un message d'apaisement écrit signé du mollah Akhtar Mansour dans lequel on peut lire : «Nous ne croyons pas à la vengeance».
Il y promet une «amnistie générale» aux soldats gouvernementaux qui déserteront, appelle les fonctionnaires et les médecins à reprendre une vie normale et se porte garant de la sécurité de tous les habitants. «Kaboul doit accepter l'amère réalité que représente notre victoire», conclut-il. **R. I.**

Nouveaux heurts aux abords de la Mosquée Al-Aqsa



LES PALESTINIENS tentent de contrer la judaïsation de l'Esplanade des Mosquées
Des échauffourées sporadiques ont de nouveau éclaté aux abords de l'esplanade des Mosquées hier, des Palestiniens tentant de protéger le lieu saint contre les visites de juifs, nombreux dans la Vieille ville d'Al-Qods occupée en raison des célébrations de la fête juive de Soukkot.
Des affrontements ont en outre opposé des dizaines de jeunes Palestiniens jetant des pierres sur des soldats israéliens près d'un check-point à l'entrée de Ramallah en Cisjordanie occupée. Les militaires ont répliqué avec des tirs de balles en caoutchouc.
Ces heurts ont éclaté en marge d'une manifestation à l'appel de mouvements palestiniens. Selon Ahmed Assaf, porte-parole du Fatah, le parti du président Mahmoud Abbas, ce rassemblement vise à montrer que «le peuple palestinien est prêt à défendre ses lieux saints».
«C'est un message aux Israéliens: le peuple palestinien refuse les attaques contre Al-Aqsa», a renchérit Issam Bakr, un des organisateurs, en allusion aux récentes violences sur l'esplanade des Mosquées qui abrite la mosquée Al-Aqsa.
A Al-Qods-Est, occupée et annexée par Israël et où se trouve la Vieille ville et l'esplanade des Mosquées, la police a arrêté 12 Palestiniens, qui viennent s'ajouter à la centaine d'autres appréhendés depuis le début des violences sur et autour de l'esplanade mi-septembre.
Parmi les personnes arrêtées figurent deux Palestiniens, sous le coup de mesures judiciaires d'éloignement de l'esplanade pour «troubles à l'ordre public» et agression de juifs (sic), ainsi que deux adolescents pour jets de pierres sur Israéliens, selon la police.
Avant-hier, des affrontements intenses avaient opposé de jeunes Palestiniens à la police israélienne déployée sur l'esplanade des Mosquées, avant de s'étendre aux ruelles attenantes, faisant 22 blessés.
R. I. et agences

Sud Soudan

L'ONU EXHORTE LES PROTAGONISTES À NE PAS TRAHIR

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a demandé hier aux dirigeants sud-soudanais rivaux de ne «pas trahir ni décevoir» l'ONU après que le président Salva Kiir eut promis d'appliquer un accord de paix. «Nous sommes ici pour vous aider, j'espère que vous n'allez pas nous trahir ni nous décevoir, je compte sincèrement sur vous», a plaidé Ban au cours d'une réunion à New York sur la guerre civile au Soudan du Sud. L'accord de paix du 29 août au Soudan du Sud est censé mettre fin à 21 mois de combats acharnés, accompagnés d'atrocités, entre les partisans de Salva Kiir et de son rival Riek Machar mais il a déjà été violé à plusieurs reprises.

Nations unies

RENCONTRE ENTRE OBAMA ET CASTRO

Le président américain Barack Obama a rencontré hier son homologue cubain Raul Castro à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU où ils ont tous les deux réclamé la levée de l'embargo contre La Havane. Tout sourire, les deux hommes ont échangé une poignée de main chaleureuse au début de leur entretien au siège des Nations unies. Il s'agit de leur deuxième rencontre après celle, historique, qui a eu lieu en avril à Panama, en marge du Sommet des Amériques. Les Etats-Unis et Cuba ont rétabli leurs relations diplomatiques en juillet.

Centrafrique

LA PRÉSIDENTE APPELLE AU CALME APRÈS TROIS JOURS DE VIOLENCES

La situation restait très tendue hier dans Bangui, frappée depuis trois jours par une vague de violences intercommunautaires difficilement contenues par les forces armées internationales et des appels au calme de la présidente Catherine Samba Panza. «Je lance un appel au calme à vous mes compatriotes. Je vous demande de regagner vos domiciles. Je sais que quand je m'adresse à vous, vous m'écoutez», a lancé hier matin la présidente de transition Catherine Samba Panza dans un message en langue nationale sango diffusé par la radio nationale.

DIXIT

«La Russie ne participera pas au sommet antiterroriste proposé par Obama».

Vitali Tchourkine, l'ambassadeur russe aux Nations unies.

«En Syrie, vaincre l'EI nécessite un nouveau dirigeant».

Barack Obama, le président américain qui reprend la revendication du départ du président syrien Bachar Al-Assad.

«Il faut quand même regarder qui fait quoi. La communauté internationale tape Daech. La France tape Daech. Les Russes, pour le moment, pas du tout. Si on est contre les terroristes, il n'est pas anormal de frapper les terroristes».

Laurent Fabius, le chef de la diplomatie française.

MALADIES DU SANG : PREMIÈRE UNITÉ D'AUTOGREFFE BIENTÔT À L'HÔPITAL D'ORAN

LE TRAITEMENT des maladies du sang (hémopathies) sera bientôt consolidé au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) à la faveur de la création d'une nouvelle unité médicale dédiée à l'autogreffe, a annoncé la Direction générale de cet établissement de santé publique.

"Technique thérapeutique à efficacité prouvée, l'allogreffe qui consiste à injecter dans le sang du patient des cellules souches saines prélevées de son propre corps, sera prochainement pratiquée au niveau du service d'hématologie du CHUO", a précisé le chargé de la communication, Kamel Babou.

"Les travaux de réalisation de la nouvelle structure sont achevés", a-t-il affirmé, signalant l'aménagement de neuf chambres individuelles comportant chacune des équipements spécifiques en cours de livraison.

La mise en place de l'unité d'autogreffe, sous la responsabilité du Pr Hadj Touhami, chef du service d'hématologie du CHUO, aura pour effet "d'améliorer le traitement des malades, notamment ceux souffrant d'une pathologie cancéreuse", fait-on valoir de même source.

Pour la Direction générale du CHUO, "l'investissement dans l'autogreffe a également un impact économique certain, sachant que cette pratique est moins onéreuse comparée au coût des nouveaux médicaments dits de thérapie ciblée".

Application de la nouvelle loi sur la santé dans une année

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a annoncé que la nouvelle loi (bien nouvelle loi) sur la santé sera adopté en fin 2015 et appliqué dans une année.

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre régionale d'évaluation de la situation de la santé dans les wilayas du sud-ouest et des Hauts plateaux, le ministre a souligné que l'application totale de la loi sur la santé, qui nécessite une durée de deux ans, sera appliqué au courant d'une année, du moins à 90 %. "Pour l'application de cette loi, le ministère de la Santé, est en phase de préparation des décrets et décisions qui verront le jour après son approbation", a indiqué Abdelmalek Boudiaf.

A une question concernant le secteur sanitaire privé, le ministre a affirmé que ce secteur qui compte 4.900 lits est "un complément" vers lequel se dirige une frange de la société, doit respecter le cahier de charges.

Lors de la rencontre régionale d'évaluation, ouverte lundi à Oran, le ministre a présenté, les principaux ateliers de 2016, année considérée comme "étape décisive" dans le parcours des profondes réformes que connait le système sanitaire.



Par la même occasion, il a appelé l'ensemble des acteurs à mettre en place des réseaux intégrés de prise en charge des besoins sanitaires du citoyen et à poursuivre la vulgarisation d'externalisation des consultations médicales spécialisées vers les polycliniques.

M. Abdelmalek Boudiaf a insisté, en outre, sur la nécessité de créer des réseaux informatiques dans les établissements pour relier les services médicaux et administratifs, de généraliser la création d'unités de soins à domicile et de réorganiser le service de pharmacie de tous les hôpitaux.

Il a donné des instructions pour doter les hôpitaux d'emballages des médicaments pour réduire les coûts et poursuivre l'application des conventions de jumelage.

Plusieurs interventions de responsables centraux, des directions de la santé et de la population de neuf wilayas du Sud-ouest et des Hauts plateaux sont programmées lors de cette rencontre de deux jours.

2 500 cas de cancer recensés en 2015 à El-Oued

QUELQUE 2.500 CAS de cancer ont été enregistrés en 2015 à travers la wilaya d'El-Oued, par le bureau régional de l'association "El-Fedjr" d'aide aux cancéreux, a-t-on appris, hier du président de cette association.

Ces cas de malade sont sous suivi médical, à savoir des séances de radiothérapie et de chimiothérapie, financées par l'association, vu que 99 % des inscrits sont issus de la catégorie sociale défavorisée, a révélé Mohamed Zeghdi.

Ils sont répartis en plusieurs types de cancer, ceux du sein et du col de l'utérus pour les femmes, du foie, du colon et du gros intestin pour les hommes et de la leucémie pour les enfants, a-t-il précisé en signalant que près de 70% des cas enregistrés au niveau de l'association sont de la gent féminine. L'accroissement des cas de cancer interpellent les autorités concernés sur l'urgence de la mise en place de structures de santé, de la prise de mesures "efficientes" afin de freiner la propagation de la maladie, a estimé M.Zeghdi. Cet accroissement est imputé, selon la même source, essentiellement au dépistage tardif de la maladie qui ne se fait qu'au terme de la troisième phase de la maladie et qui, à ce stade, nécessite un suivi médical intensif. Le président de l'association "El-Fedjr" a mis l'accent aussi sur la nécessité de lancer des campagnes de sensibilisation visant toutes les franges de la société, à travers les 30 communes de la wilaya, notamment dans les zones reculées, afin d'ancrer la culture du dépistage précoce du cancer.

Il a été procédé dernièrement à la création d'un service de suivi des malades du cancer au niveau de l'établissement public hospitalier Benamar Djillani à El-Oued, appelé à prendre en charge leur diagnostic technique et leur chimiothérapie, et ce dans le cadre des efforts visant à la prise en charge des malades, a-t-on ajouté.

5 conseils pour prévenir le cancer du côlon

SELON des données statistiques, le cancer du côlon est une maladie est très préoccupante, même si c'est l'un des cancers qui a le meilleur pronostic vital, lorsqu'il est détecté dans les premières phases de sa survenance.

En premier lieu, nous devons préciser que le cancer du côlon, comme toute autre maladie, ne peut être prévenu à 100 %, car il est impossible de contrôler toutes les variables qui le font apparaître.

Cependant, en conservant une bonne qualité de vie, et en suivant un régime alimentaire sain, il est possible de se maintenir en bonne santé et de se tenir éloigné de cette pathologie.

Quelques conseils qui vont vous permettre de prévenir cette maladie, dans la mesure du possible.

Il vaut la peine de les mettre en pratique, tant pour votre santé, que pour votre tranquillité d'esprit.

Des règles nutritionnelles pour prévenir le cancer du côlon

1. Ayez une bonne consommation de fibres

Souvent, à cause de notre rythme de vie, nous nous limitons à manger des repas préparés, ou nous consommons le premier aliment qui nous passe par la main lorsque nous ouvrons le réfrigérateur.

C'est ainsi que nous avons recours aux plats cuisinés, congelés ou à tous les aliments qui contiennent énormément de graisses saturées, de sel et de farines raffinées. Pourtant, notre organisme a beaucoup de mal à les digérer.

En effet, ces aliments intoxiquent nos intestins et empêchent notre foie de fonctionner correctement, tout en remplissant notre côlon d'éléments nocifs pour sa santé.

Il faut donc être conscient de l'importance de la consommation de fibres alimentaires.

Vous devez savoir qu'il est fortement recommandé de consommer entre 25 et 35 grammes de fibres par jour.

2. Supprimez les graisses nocives

Comme vous le savez déjà, il existe des acides gras qui sont bons pour notre organisme, comme ceux contenus dans l'huile d'olive ou dans les poissons bleus, comme le saumon par exemple.

Ils font tous partie de l'un des meilleurs régimes du monde, qui est le régime méditerranéen.

Les graisses contenues dans les viandes rouges, les aliments sucrés et la pâtisserie industrielle, entre autres, sont de grands ennemis de notre santé, et des éléments déclencheurs du cancer du côlon.

Vous devez savoir que, lorsque nous consommons beaucoup de graisses, nous avons besoin d'élever notre production d'acide biliaire pour les éliminer. Ce processus fait beaucoup de mal à notre côlon et représente un risque très important.

3. Augmentez votre consommation d'antioxydants

Que diriez-vous de commencer votre journée par une cuillerée d'huile d'olive avec quelques gouttes de citron ? Si vous buvez un verre d'eau tiède citronnée, vous vous sentirez également bien mieux.

C'est une manière exceptionnelle de dépurer l'organisme et d'obtenir un cocktail puissant d'antioxydants.

Il faut être conscient de l'importance de notre régime alimentaire, et changer radicalement certaines habitudes en augmentant notre consommation d'antioxydants.

Ces substances nous permettent de fortifier nos défenses naturelles en combattant les radicaux libres qui sont à l'origine du cancer.

Les fruits et les légumes qui contiennent de fortes doses de vitamine A, C et E sont idéaux pour obtenir de grandes quantités d'antioxydants.

4. N'oubliez pas l'acide folique

De nombreuses études ont révélé l'importance de consommer de l'acide folique pour prévenir l'apparition du cancer du côlon.

L'acide folique est également connu sous le nom de vitamine B9.

Cette vitamine permet de fortifier et d'améliorer les fonctions de toutes les cellules qui forment notre système digestif, depuis notre estomac jusqu'à notre côlon.

Elle optimise leur fonctionnement et les protège.

N'hésitez donc pas à prendre des suppléments de cette vitamine si vous pensez que c'est nécessaire.

Vous pouvez consulter votre médecin pour qu'il vous en prescrive, ou vous pouvez l'acheter directement dans des pharmacies ou des boutiques naturelles.

Cependant, vous pouvez également obtenir de l'acide folique à travers votre alimentation.

Rendez-vous scientifique

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger

- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger

- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger

-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif

-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger

-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à-Constantine

-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

8e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

Sous le signe de la formation et de l'introduction de la bande dessinée à l'école

C'est déjà la huitième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger. Présidée par Mme Dalila Nadjem, commissaire du festival, ainsi que M. Jaoudet Gassouma, responsable du jury du concours national, une rencontre avec les médias a eu lieu hier sous le chapiteau principal des expositions. Les grandes lignes de cette nouvelle édition y ont été exposées et l'ouverture est prévue le mardi 6 octobre.



Ce sera une ouverture à la mesure de la grandeur de ce festival. Plusieurs ministres y prendront part, notamment celui de la Culture et celui de la Jeunesse. « Cette journée d'ouverture sera l'occasion de dresser un bilan de huit années d'activité du festival et de remettre les prix du concours national 2015», a précisé Mme Dalila Nadjem. Le Festival de la bande dessinée s'impose par son ampleur, sa richesse et sa diversité. Sa surface, sous couvert de plusieurs chapiteaux, occupe, presque en totalité, l'immense espace de l'esplanade de Ryadh El-Feth. Il y a le chapiteau central qui abrite de magnifiques expositions, dont celle de Chine, de Russie, de Corée, invitées comptant parmi les trente-deux pays participant à cette huitième édition. L'exposition de la Corée du Sud est splendide et se tient pour célébrer cinquante ans de relations entre les deux pays. Elle se divise en deux : la première a pour titre «Les fleurs ne se fanent jamais » et la seconde «Une réflexion sur les merveilles de la bande dessinée à travers le monde ». Le continent africain est aussi présent dans ces expositions. Les autres chapiteaux sont destinés aux ateliers, à l'animation artistique et culturelle ainsi qu'aux maisons d'édition spécialisées dans la bande dessinée. Des ventes-dédicaces auront lieu chaque jour en présence des auteurs de bande dessinée de renommée mondiale. A ce sujet, M. Djaoudet Gassouma déclare », nous recevons cette année des œuvres d'une qualité exceptionnelle, aussi bien de bédéistes nationaux qu'étrangers. Sur le plan national, nous nous réjouissons du haut niveau atteint grâce à l'engouement et à l'intérêt qu'a générés la présence annuelle de ce festival mais aussi aux actions de formation entreprises en permanence et régulièrement au courant de l'année. Dans cet esprit, nous sommes sollicités par les structures de l'éducation nationale et nous œuvrons à l'introduction de la bande dessinée à l'école. » M. Djaoudet Gassouma, président du jury du concours national a, lancé un appel aux auteurs pour remettre leurs créations dans les plus brefs délais. La clôture du festival, qui est élargi à Boumerdès et à Alger-Centre, se fera le 10 octobre.

Kamel Cheriti

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL EN AFRIQUE

De l'importance d'une convention



LA SAUVEGARDE du patrimoine culturel immatériel en Afrique nécessite l'adhésion de tous les acteurs des pays signataires membres de la convention de 2003 et l'application de ses textes fondamentaux, a estimé, ce lundi 28 septembre, à Constantine, Cécile Duvelle, chef de section du patrimoine culturel immatériel auprès de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. S'exprimant devant une quarantaine d'experts-facilitateurs algériens et africains participant à l'atelier sur le soutien du développement des politiques dans le domaine du patrimoine culturel immatériel en Afrique, ouvert ce lundi à la maison de la culture Malek-Haddad, Mme Duvelle a souligné l'importance de traduire, sur le terrain, les dispositions prévues dans cette convention qui regroupe 163 pays de différents continents du globe. La représentante de la directrice générale de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a également fait état de la richesse et de la variété du patrimoine culturel immatériel du continent africain, avant de souligner l'importance de l'atelier de travail de Constantine qui vise notamment à « améliorer l'impact de l'UNESCO dans le soutien aux politiques auprès des autorités nationales pour la mise en œuvre effective de la convention de 2003 ». Pour sa part, le chef de cabinet du ministère de la Culture, Tahar Redjal, a souligné l'engagement de l'Algérie pour la promotion et la préservation du legs culturel partagé par les peuples et les communautés de la région, avant de rappeler que la première session du comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO s'était tenue les 18 et 19 novembre 2006 à Alger. Les travaux de cet atelier de formation de cinq jours, organisé dans le cadre de la manifestation Constantine 2015, capitale de la culture arabe, se poursuivra à l'hôtel Marriot sous forme de groupes de travail appelés à débattre des différentes problématiques en relation avec le thème de la rencontre.

APS

8e SALON NATIONAL DU LIVRE DE TLEMCEN

OUVERTE ce lundi 28 septembre, à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen, la huitième édition du Salon national du livre accueille vingt-six maisons d'édition de plusieurs wilayas d'Algérie. Cette manifestation est organisée jusqu'au samedi 3 octobre sous le slogan « Lire pour progresser », dans le but de susciter la lecture dans la wilaya de Tlemcen et d'encourager les jeunes à lire. Cette édition est marquée par l'exposition de plusieurs publications nouvelles outre une gamme riche et variée de titres portant sur des thèmes scientifiques, littéraires, religieux, récréatifs et pour enfants. Il a été convenu entre directeurs de maisons d'édition exposantes des réductions jusqu'à 20 pour cent par rapport aux prix dans les librairies. Le directeur de la maison de la culture, initiatrice de cet évènement, Ameur Abdelhak a signalé que la programmation comprend des activités dont la vente par dédicace par des écrivains locaux et des concours pour enfants. En marge de cette exposition, sont programmées des séances intellectuelles sur le livre et les moyens de relever le lectorat en milieux de jeunes et enfants, ainsi que des récitals poétiques et littéraires.

SORTIR

SOPRANO

Musique du monde avec Françoise Atlan. Aujourd'hui, mercredi 30 septembre. 19h. Salle Ahmed Bey – Zénith de Constantine. Chant lyrique avec Françoise Atlan, accompagnée de Salim Fergani pour le partage d'une nouba. Diapason d'Or, Choc du Monde de La Musique, FFFF Télérama, Grand prix de l'Académie Charles Cros… Artiste à la double culture, dotée d'une expression vocale unique en son genre, Françoise Atlan se passionne pour le patrimoine vocal méditerranéen tout en poursuivant sa carrière de chanteuse lyrique. Réservation: atlan.constantine@if-algerie.com

CINE-CONCERT

Le cuirassé Potemkine de Sergueï Eisenstein en ciné-concert. Aujourd'hui, mercredi 30 septembre. 20h. Dans les jardins de l'Institut français d'Alger. Conception des musiciens Manu Lokolé et Stefff Gotkovski. Un épisode de la révolution russe de 1905 : l'équipage d'un cuirassé, brimé par ses officiers, se mutine et prend le contrôle du navire. Arrivés à Odessa, les marins sympathisent avec les habitants qui se font brutalement réprimer par l'armée tsariste…

THEATRE

Avant-première de la pièce théâtrale Zahrate el ouadi (Fleur de la vallée). Théâtre régional de Constantine. Jeudi 1er octobre.17h. Œuvre écrite par Faiza Berkane, mise en scène par Mohamed Islam Abbas, chorégraphie de Riad Beroual, musique de Hassen Lamamra, son de Madjid Mansouri et production du Théâtre régional d'Oum Bouaghi. Séances publiques: Le vendredi 02 et le samedi 03 octobre. 17h.

JARDIN

Conférence-débat sur Les jardins d'Algérie par l'architecte Farid Hirèche. Jeudi 1er octobre. Centre Diocésain des Glycines, Alger. 18h. LE conférencier reviendra sur l'histoire des jardins algériens, leur toponymie et leur typologie en se référant à ses travaux, menés en Suisse, en France et à Alger, où il travaille à l'extension du parc Tifariti. Les jardins d'Algérie seront décortiqués le temps d'une soirée.

FLAMENCO

Oleaje, spectacle de danse flamenca de la compagnie Amalgama Etcétera. Vendredi 9 octobre. 20h30. Centre culturel algérien à Paris. Avec la danseuse algérienne Samara et ses musiciens.

BANDE DESSINEE

8e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger. Esplanade de Riadh El Feth du mardi 06 au samedi 10 octobre.

NATURE

Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves de la planète, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône. Exposition réalisée par l'Institut de Recherche pour le Développement.

LIGUE 1 MOBILIS (BUTEURS) :

Benyettou (ES Sétif) reprend seul les commandes

L'ATTAQUANT de l'ES Sétif, Mohamed Benyettou, a repris seul les commandes du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 algérienne de football, et ce grâce à sa cinquième réalisation lors du nul ramené par son équipe du terrain de la JS Saoura (1-1), dans le cadre de la sixième journée disputée lundi. Benyettou a égalisé pour le champion d'Algérie en titre au prix d'un penalty dans les derniers instants de la partie. Les deux attaquants du MC Oran, Abdesslam Moussi et Mohamed Zaâbia, qui partageaient la première place de ce classement avec le joueur sétifien à l'issue de la précédente journée, sont désormais relégués à la deuxième place. Ils sont talonnés de près par Ahmed Gasmi (NA Hussein Dey), Youcef Belaili, (USM Alger) et Mohamed Derrag (CR Belouizdad). Le meilleur goleador du précédent exercice, Walid Derrardja (16 buts avec le MCE Eulma), n'a toujours pas débloqué son compteur buts avec sa nouvelle équipe, le MC Alger

LIGUE DES CHAMPIONS DEMI-FINALE RETOUR) USM ALGER – AL-HILAL

Un Sud-Africain au sifflet

UN TRIO arbitral sud-africain, sous la conduite de Victor Miguel de Freitas Gomes, dirigera la demi-finale retour de la Ligue des champions entre l'USM Alger et Al-Hilal du Soudan, prévue le samedi 3 octobre, à 20h30, au stade Omar-Hamadi (Alger), a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu Victor Miguel de Freitas Gomes sera assisté de ses deux compatriotes Zakhele Thusi Siwela et Thembisile Theophilus Windvoel.

HANDBALL

Kader Rahim signe à Istres (France)

L'INTERNATIONAL algérien Kader Rahim quitte officiellemet l'USAM Nîmes pour signer à Istres (Pro D2 France). Il retrouve donc la compétition avec son compatriote Hichem Kaabache. Avec la venue de Kader Rahim à Istres, ce club va certainement jouer les premiers rôles et glaner des points au classement. Istres est actuellement 8e, à quatre points du leader Pontault-Combault.
Aussi, la Pro D2 est bien représentée par les handballeurs algériens comme Rahim et Kaabache (Istres), Boubayou et Soudani (Cherbourg 3e au classement), Benali, Yahia et Ghoumal (Limoges).

S. L.

TIZI NABILA ET BREST

4 matches, 4 victoires !

L'INTERNATIONALE algérienne Nabila Tizi est en train d'effectuer (comme d'habitude) un excellent début de parcours avec son équipe Brest en D2 du championnat de France de handball.
En effet, l'Algérienne et son équipe occupent la première place au classement avec quatre victoires en autant de rencontres. Nabila a réussi jusque-là à inscrire la bagatelle de 24 buts.
Brest a battu respectivement Pôle Sud 34 à 17 (1re journée), puis victoire à Aunis sur le score de 35 à 28, ensuite victoire à la maison devant Noisy-le-Grand 27 à 19, et enfin, succès à Mérignac sur le score de 28 à 24, dont 6 buts de l'enfant d'Ouzellaguen.

S. L.

6e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS DE FOOTBALL:

L'USM Bel Abbès marque son territoire

Doucement mais sûrement l'USM Bel Abbès poursuit sa marche en avant pour le haut du tableau. A l'extrême bout de ce dernier, c'est le nouveau promu, le Paradou AC qui ferme la marche sans la moindre victoire.



Cela dit, cette sixième journée aura été tout à l'avantage d'El-Khedra victorieuse petitement mais précieusement, d'un de ses poursuivants l'A Bou Sâada. Trois points de plus dans l'escarcelle qui permettent à l'USMBA de marquer son territoire et surtout de garder à distance ses plus dangereux rivaux pour le podium final. Bonne opération aussi pour l'ASO, qui s'est défait à l'arraché de l'OM Arzew, grâce à un but de Benchergui inscrit à la 80e minute. Un succès qui permet aux Lions de Chlef de maintenir la pression sur le leader, à deux longueurs en compagnie du CA Batna. Les Aurésiens, tenus en échec chez eux par le Mouloudia d'El-Eulma regretteront les deux points perdus qui leur auraient permis d'accaparer seul la seconde place. Malgré ce point ramené de Batna, Babya n'est pas encore sorti de la zone rouge et il faudra cravacher durement pour espérer refaire le retard de points accumulés. La palme du jour est à mettre à l'actif du CABBA, qui a signé le carton du jour face au MC Saida. Une défaite qui a été fatale au coach du Mouloudia Mohamed Mihoubi, démis de ses focntions juste après la rencontre. Les Criquets grimpent pour leur part, à la quatrième place et voient avec plus de sérénité et d'ambitions la suite du parcours. A mettre en exergue l e sursaut d'orgueil de la JSM Bejaia face à l'USMM Hadjout en déclin. Ça va mieux pour l'AS Khroub, auteur d'une remontée spectaculaire au classement après sa seconde victoire d'affilée contre l'O Médéa, en perte de vitesse. La JSM Skikda a attendu la venue du dernier de la classe, le PAC pour renouer avec la victoire et respirer un bon coup. Enfin, le derby des Chaouis entre l'US Chaouia et le CRB Aïn Fekroun s'est soldé par un score deparité.

Sam. S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

ASO Chlef - OM Arzew	1-0
AS Khroub - O. Médéa	1-0
CAB Bou Arréridj - MC Saïda	3-0
US Chaouia - CRB Aïn Fekroun	1-1
JSM Skikda - Paradou AC	2-1
USM Bel Abbès - Amel Bou Saâda	1-0
CA Batna - MC El-Eulma	0-0
JSM Béjaïa - USMM Hadjout	2-1

Classement :	Pts	J
1. USM Bel Abbès	14	6
2. ASO Chlef	11	6
--. CA Batna	11	6
4. CABB Arréridj	10	6
5. A Bou Saâda	9	6
--. AS Khroub	9	6
7. O. Médéa	8	6
--. JSM Skikda	8	6
9. US Chaouia	7	6
--. JSM Béjaïa	7	6
11. OM Arzew	6	6
--. MC Saïda	6	6
13. USMM Hadjout	5	6
--. MC El Eulma	5	6
--. CRB Aïn Fekroun	5	6
16. Paradou AC	3	6

MONDIAL-2015 (HANDISPORT/ATHLÉTISME):

Les engagements définitifs des athlètes clos lundi à minuit

LES ENGAGEMENTS définitifs des athlètes retenus pour les Championnats du monde d'athlétisme handisport, prévus du 22 au 30 octobre à Doha, prendront fin, lundi à minuit, a-t-on appris auprès de la fédération algérienne handisport (FAH). La réunion de travail ayant regroupée, lundi au siège de la fédération, les membres de la direction technique nationale (DTN) et les entraîneurs nationaux d'athlétisme, a permis de faire un tour d'horizons sur l'état de la préparation des athlètes, l'effectif retenu pour représenter l'Algérie aux joutes de Doha, ainsi que le programme arrêté par la DTN pour le suivi des athlètes jusqu'au départ pour la capitale qatari, prévu le 17 octobre prochain. "Cette réunion était importante, aussi bien pour nous que pour les entraîneurs nationaux. On a passé en revue beaucoup de choses dont les athlètes qui auront l'honneur de représenter l'Algérie à ces joutes mondiales, qualificatives aux jeux Paralympiques de Rio en 2016", a indiqué le DTN, Zoubir Aichaine, qui a présidé la rencontre.Un engagement définitif de 15 athlètes dont cinq filles devrait être envoyé lundi avant minuit au comité d'organisation de l'IPC (comité paralympique international). Le groupe sera dirigé par neuf entraîneurs nationaux et accompagné par quatre guides d'athlètes. "L'effectif est arrêté conjointement avec les différents staffs et il est tenu en compte, primordialement, le critère d'excellence, c'est à dire, le podium. Les entraîneurs énonceront des pronostics et s'engageront à les respecter", a expliqué le directeur technique national, ajoutant, que le mondial de Doha sera très relevé en matière de participation et de niveau. Une fois l'effectif arrêté, les athlètes retenus bénéficieront d'un stage d'une dizaine de jours à partir du début du mois d'octobre, selon les doléances des entraîneurs, avant de regrouper tout l'effectif trois jours pour finaliser le départ. "Il ne faut rien laisser au hasard et prendre. C'est un championnat du monde qui est en soit un rendez-vous à ne pas rater pour la handisport algérien, habitué à rehausser les grands défis", a conclu le directeur technique national adjoint, Saad Said. Etait également présent à la réunion de travail, le directeur des équipes nationales de la fédération (DEN), Salim Boutebcha.

APS

CHAMPIONNATS DU MONDE DE BOXE :

L'Algérie présente avec sept boxeurs à Doha

LA SÉLECTION algérienne de boxe (seniors) prendra part aux championnats du monde de boxe prévus du 5 au 15 octobre à Doha (Qatar) avec sept pugilistes, a t-on appris mardi auprès du directeur technique national Mourad Meziane. Six boxeurs algériens avaient arraché lors des championnats d'Afrique 2015 à Casablanca (18/23 août) leurs qualifications pour les prochains championnats du monde qui sont, à leur tour, qualificatifs aux jeux olympiques de Rio De Janeiro au Brésil 2016, Le septième boxeur, Litim Khalil (56 Kg), médaillé de bronze aux championnats d'Afrique de Casablanca a été retenu par la fédération internationale de boxe (AIBA), pour prendre part au rendez-vous mondial. La délégation algérienne s'envolera samedi 2 octobre à destination du Qatar.
Actuellement en regroupement au complexe sportif de Cheraga (Alger), la sélection algérienne "poursuit sa préparation dans la sérénité en vue du rendez-vous mondial", a affirmé le DTN à l'APS. En prévision de ce rendez-vous mondial, les membres de la sélection nationale de boxe avaient effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger. La boxe algérienne s'est illustrée lors des 11es Jeux africains-2015, en dominant le tournoi de boxe. Elle a remporté huit médailles, dont cinq en
or. Les sept boxeurs algériens qui prendront part aux championnats du monde sont Mohamed Flissi (52 Kg), Litim Khalil (56 Kg), Reda Benbaaziz (60 Kg), Abdelkader Chadi (64 Kg), Abdelhafid Benchebla (81 Kg), Chouaib Bouloudinats (91 Kg) et Mohamed Grimes (+91 Kg).

APS

6e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOT-BALL , LIGUE 1 MOBILIS :

Le CR Belouizdad sort les griffes, le Doyen sur la bonne voie

Journée toute à l'avantage du CR Belouizdad, vainqueur du CS Constantine (2-0), et du Mouloudia d'Alger qui a remporte son derby de la capitale face, à l'USM Harrach. A mettre en exergue aussi pour ce sixième round le sursaut d'orgueil de l'ASMO face au RC Arbaa qui coule de plus en plus.



Ainsi le Chabab de Belouizdad le vent en poupe n'as pas fait dans les détails pour accrocher une autre victime à son tableau de chasse, le CS Constantine. Une victoire nette et sans bavures des poulains d'Alain Michel dans une ambiance de folie teintée toute de rouge et blanc , qui leur permet de gagner du galon sur la plus haute marche du podium en attendant bien sûr la mise à jour du calendrier des Rouge et Noir de Soustara dont la rencontre face au MOB est reportée pour demain. Le CR Belouizdad toutes griffes depuis le début de cette saison a mis à profit aussi le coup de frein de l'USM Harrach qui a concédé sa première défaite au stade du 05 Juillet dans le derby de la capitale face au Mouloudia d'Alger. Ce dernier signe sa seconde victoire consécutive et confirme son redressement après s'être suffit cette fois ci d'un seul petit but de son lutin Aouedj à la 9e. Le Doyen est sur la bonne voie et semble bien placé pour la passe de trois pour la prochaine journée en recevant le DRB Tadjenanet son co locataire à la troisième place lequel montre des signes d'essoufflement. L'équipe surprise de ce début de saison nouveau promus faut il le rappeler sous la houlette du coach Lyamine Boughrara a concédé, en effet, un autre match nul sur sa pelouse face cette fois-ci à la JS Kabylie sous un visage plus rassurant. Mené au score sur une réalisation de Boulaouidat, son troisième de la saison, le Difaa local porté par un public acquis tout à sa cause, a réussi à remettre les pendules à l'heure dans le dernier quart d'heure grâce à Tembeng. Un bon point de ramené pour les Canaris de Bijotat qui seront quand même sur leurs gardes lors de la prochaine journée avec cette accrocheuse formation de Béchar la JS Saoura. Celle ci a raté une belle occasion de s'offrir une belle victoire qui lui tendait les bras face à une Entente de Sétif loin d'être parfaite cette saison. Les Sétifiens n'ont dû leur salut qu'à un penalty en fin de partie de Benyettou. En bas du classement, rien ne va plus pour Ezzerga. Le RC Arbaâ, porte seul la lanterne rouge après son énième défaite contre l'ASM Oran (2-0). Ezzerka a résisté jusqu'à la 75e minute avant d'encaisser deux buts par Djamouni (75" sp) et Bentiba (90'). Cruelle désillusion aussi pour le RC Relizane qui tenait en main une victoire contre le MC Oran. Cependant, les temps additionnels lui ont été fatal puisque dans un dernier succès d'orgueil a arraché le nul grâce à l'égalisation de Kamel Al Arbi (90+1). Enfin, le NA Hussein-dey est revenu avec le point du match nul de son déplacement à Blida contre l'USMB qui n'arrive toujours pas à s'imposer sur sa pelouse.

Sam. S.

Résultats et classement :

ASM Oran - RC Arbaâ	2-0
DRB Tadjenanet - JS Kabylie	1-1
RC Relizane - MC Oran	1-1
USM Harrach - MC Alger	0-1
JS Saoura - ES Sétif	1-1
USM Blida - NA Hussein Dey	0-0
CR Belouizdad - CS Constantine	2-0

Mardi 13 octobre (19h00) :
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - MO Béjaia

Classement	Pts	J
1 . USM Alge	12	5
--. CR Belouizdad	12	6
3- . USM Harrach	11	6
-- . DRB Tadjenanet	11	6
-- . MC Alger	11	6
6 . JS Saoura	8	6
7 . MO Béjaia	7	5
-- CS Constantine	7	6
--- . ASM Oran	7	6
-- . ES Sétif	7	6
11-. JS Kabylie	6	6
--. USM Blida	6	6
13-. RC Relizane	5	6
--. NA Hussein Dey	5	6
15-. MC Oran	4	6
16. RC Arbaâ	2	6

COUPE DU MONDE 2018 (PRÉPARATION) :

Le sélectionneur Gourcuff face à la presse aujourd'hui

LES DEUX PROCHAINS matchs amicaux de la sélection algérienne de football contre respectivement la Guinée et le Sénégal en octobre seront à l'ordre du jour de la conférence de presse du sélectionneur des Verts Christian Gourcuff, mercredi à 11h00 à l'OCO Mohamed- Boudiaf (Alger). Le coach des Verts devraient à cette occasion, dévoiler la liste des joueurs retenus pour ses deux confrontations amicales qui s'inscrivent dans le cadre de la préparation en vue du prochain match des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. Le technicien français avait évoqué le 26 août lors de sa dernière sortie médiatique la possibilité de faire appel à certains nouveaux joueurs à l'instar de Benrahma ou Tahrat. La première rencontre amicale de l'Algérie contre le Syli national de Guinée aura lieu le 9 octobre à 18h00 au stade 5-juillet. Le second match amical des hommes de Christian Gourcuff face aux Lions du Sénégal est programmé le 13 octobre prochain à 20h30 également au stade 5 juillet (Alger) qui renouera à cette occasion avec les sorties des Verts après plusieurs années d'absence. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des partenaires de Yacine Brahimi pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. Au second tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, l'Algérie affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et la Tanzanie.

APS

USM BLIDA :

L'entraînement perturbé, ca sent le roussi pour l'entraîneur Benchadli

LA SÉANCE d'entraînement de l'USM Blida mardi matin a été perturbée par des supporters mécontents du parcours de l'équipe en championnat de Ligue 1 algérienne de football, poussant l'entraîneur Djamel Benchadli à songer à la démission. "Certains supporters sont venus nous perturber à l'entraînement, une attitude déplorable qui porte préjudice au club", a indiqué Benchadli courroucé par "les menaces" dont il a fait l'objet de la part de certains individus présents dans le stade. "Nous, les joueurs et membres du staff technique, avons désormais peur pour nos vies après les menaces que nous venons d'avoir de la part de ces personnes venues nous perturber à l'entraînement", a-t-il expliqué. Ces incidents interviennent au lendemain de la nouvelle contre-performance à domicile des Blidéens face au NA Hussein Dey (0-0), dans le cadre de la sixième journée du championnat. "Il n y a pas le feu à la maison. Certes, les résultats sont modestes jusque là, mais l'équipe progresse dans jeu. Il lui manque seulement d'être efficace en attaque pour exploiter les nombreuses occasions de scorer que nous créons dans chaque match", a encore dit l'ex-coach de l'ASM Oran . L'USMB, qui retrouve l'élite cette saison après quatre années passées en purgatoire, pointe à la 12e place avec six points.

FC PORTO : RÉTABLI, BRAHIMI REPREND L'ENTRAÎNEMENT AVANT LA RÉCEPTION DE CHELSEA

LE MILIEU international algérien du FC Porto (division 1 portugaise) Yacine Brahimi, blessé au genou vendredi passé, a repris l'entraînement avec ses coéquipiers lundi matin, la veille de la réception de Chelsea, le champion d'Angleterre en titre, dans le cadre de la 2e journée (Gr.G) de la Ligue des champions d'Europe de football. Selon la presse locale, Brahimi a participé à la dernière session de travail avant le rendez-vous européen. Le joueur avait contracté sa blessure lors du match en déplacement face à Moreirense (2-2) pour le compte de la 6e journée du championnat portugais. Il a été remplacé juste avant la mi-temps.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (BUTEURS) : MAHREZ PERD LA PREMIÈRE PLACE

L'INTERNATIONAL algérien, Ryad Mahrez, a perdu pour la première fois cette saison les commandes du classement des buteurs du championnat de première division anglaise de football (Premier League) à l'issue de la septième journée clôturé lundi soir. Mahrez, véritable révélation de Leicester City cette saison selon les spécialistes, a été devancé au classement des buteurs par son coéquipier en club Vardy qui a inscrit son sixième but samedi lors de la défaite à domicile contre Arsenal (5-2). Mahrez partage la place du dauphin avec Wilson de Bournemouth.

SAMPDORIA /CONFIANCE RENOUVELÉE À MESBAH

LE DÉFENSEUR ALGÉRIEN, Djamel Mesbah, a été reconduit dans le onze de Sampdoria pour la deuxième fois de rang cette saison mais son équipe s'est inclinée sur le terrain de l'Atalanta (2-1), lundi soir en clôture de la 6e journée du championnat de Série A italienne de football. Mesbah a disputé l'intégralité du temps de la partie dans son poste de prédilection sur le flanc gauche de la défense.
Le joueur de 31 ans, souvent blessé au cours de l'intersaison, a été privé des premières rencontres de Sampdoria en championnat. Son retour à la compétition lui permettrait d'envisager un come-back en sélection algérienne de laquelle il est absent depuis mars dernier au moment où l'on évoque son éventuelle retraite internationale.

MONTPELLIER: RAMY BENSEBAÏNI DANS LE TOP 5 DES AFRICAINS DE LA SEMAINE

LE DÉFENSEUR international olympique algérien de Montpellier Ramy Bensebaïni, auteur de l'un des deux buts de son équipe contre le FC Lorient (2-1) dimanche, en match de la huitième journée du championnat de France de Ligue 1 de football, figure dans le top 5 des joueurs africains ayant brillé cette semaine. L'ancien joueur de Paradou AC ouvrait d'une tête lobée son compte en but à la 7e minute, à la suite d'un corner de son compatriote Boudebouz mal renvoyé. En dépit de cette première victoire de la saison, Montpellier dirigé par l'ancien entraîneur de l'USM Alger Rolland Courbis occupe la 18e place au classement avec 4 points. Les quatre autres joueurs africains figurant dans le top 5 de cette semaine sont : Wahdbi Khazri (Bordeaux), Ismaël Traoré (Angers), Jean Michel Seri (Nice) et Hamari Traoré (Reims).

Un "miracle": ce bØbØ fŒte son premier anniversaire



CHAQUE JOUR, Jaxon Emmett Buell lutte pour rester en vie. Ce bébé souffre d'une anencéphalie, une malformation congénitale du système nerveux central qui touche un bébé sur 4900 aux États-Unis.
Brandon et Brittany Buell ont le sourire: leur bébé Jaxon Emmett Buell vient de souffler sa première bougie. Cette histoire peut paraître banale, sauf que les médecins américains de Tavares (Floride) avaient imaginé le pire pour le petit garçon.
Jaxon Emmett Buell souffre d'une anencéphalie, une malformation congénitale du système nerveux central. Un bébé sur 4900 souffre de cette maladie aux États-Unis. Il aurait pu ne pas survivre à l'accouchement. Mais contre toute attente, le bébé vient de fêter son premier anniversaire. "C'est un miracle", titre même le Daily Mail.
"J'ai pris conscience que chaque jour pouvait être le dernier de sa vie. Demain, Jaxon ne sera peut-être plus là. J'essaye de rester positive le plus souvent possible mais c'est parfois difficile. Je sais que mon enfant va mourir trop jeune", a avoué avec émotion sa maman Britanny.
Des dons ont été faits à la famille de Jaxon Emmett Buell. Plus de 59.000 dollars (environ 52.000 euros) ont déjà été récoltés. Plus de 1.000 personnes ont accepté de faire un don pour sauver la vie du bébé. Jaxon Emmett Buell a logiquement gagné le surnom de "Jax Strong" ("Jax Fort"). Sa page Facebook a été likée par plus de 100.000 personnes et son histoire a déjà été partagée à 18.000 reprises."On a tout fait pour lui donner une chance de se battre. Et depuis qu'il est né, il n'arrête pas de lutter face à la maladie", conclut la maman.

Il découvre un ours sous sa terrasse



L'ANIMAL se terrait sous le platelage.
Que feriez-vous si un ours avait décidé de se reposer sous votre terrasse en bois? Un homme a décidé de se munir d'une caméra et de filmer l'animal qui se terrait sous le platelage. L'ours, imperturbable, veut montrer qu'il est le plus fort en soufflant et en restant bien à sa place.
À force de sauter sur les planches en bois afin d'effrayer l'animal, les deux hommes parviennent à déloger l'ours. Avant de partir, l'imposant ursidé jette un dernier regard au propriétaire des lieux et, comme pour le défier, laisse quelques excréments dans le jardin.

Le saviez-vous

LES RUSSES RICHES LOUENT DE FAUSSES AMBULANCES POUR ÉCHAPPER AUX EMBOUTEILLAGES DE MOSCOU !



Les embouteillages dans la capitale russe, Moscou, sont très fréquents et notoirement importants à cause des voitures mal garées, mais aussi à cause du président Vladimir Poutine, en effet, ce dernier entre et sort plusieurs fois par jour du Kremlin, et à chaque fois qu'il se déplace, la police bloque les routes qu'il prend pour sa sécurité.
Pour cela, les hommes d'affaires russes ont adopté une méthode assez étrange pour éviter ces embouteillages : Louer de fausses ambulances pour disperser le trafic et forcer un chemin à travers la circulation en utilisant la sirène.
Ces ambulances sont louées à 160 euros l'heure et sont aménagées de l'intérieur comme des limousines avec des sièges confortables pour le transport des passagers VIP.

Au volant à 10 ans, avec son frère de 5 ans à l'arrière



LES POLICIERS du Havre en France ont intercepté dans la nuit de samedi à dimanche, dans un quartier de la ville, un véhicule conduit par un enfant de 10 ans, avec, sur le siège arrière, son petit frère de 5 ans, a-t-on appris de source policière.
Vers 4H00 du matin dimanche, un habitant du quartier Caucriauville, est intrigué par l'apparence très juvénile du conducteur d'une Fiat Punto, et alerte la police.
Les fonctionnaires, arrivés rapidement sur les lieux, stoppent le véhicule et ont alors la surprise de constater que le conducteur, n'est autre qu'un garçonnet, qui leur dit être âgé de 10 ans.
Ils sont encore plus étonnés de voir que sur le siège arrière est tranquillement assis, dans son réhausseur, un autre enfant encore plus jeune, qui se révèle être le frère, âgé de 5 ans, du conducteur en herbe.
Selon les premiers éléments recueillis par les enquêteurs, les deux garçonnets avaient été confiés par leur mère, partie à une soirée, à la garde d'un de ses amis, âgé de 38 ans. Les enfants ont profité du sommeil de ce dernier pour prendre les clés de la voiture de leur mère et descendre au véhicule, garé au pied de leur immeuble. Ils avaient parcouru quelque 500 mètres lorsqu'ils ont été interceptés par la police.
Leur mère, âgée de 37 ans, qui s'est présentée dimanche matin au commissariat, devait être entendue dans l'après-midi par les policiers. Le baby-sitter a lui aussi été entendu, tandis que les deux enfants ont été conduits au Centre hospitalier de la ville pour un contrôle médical.

30 ANS DE PRISON POUR AVOIR LAISSÉ SON BÉBÉ MOURIR DE FAIM



LA COUR D'ASSISES de Liège a condamné vendredi après-midi Jacqueline Romarin à une peine de 30 ans de prison. Cette Sérésienne de 44 ans avait été déclarée coupable de l'assassinat de son garçon âgé de 21 mois qu'elle avait volontairement privé de nourriture dans le but de le faire lentement succomber.
Emmanuel Romarin était décédé la nuit du 7 au 8 avril 2008 au domicile de ses parents à Angleur. Il était mort de déshydratation et de malnutrition. Jacqueline Romarin s'était désintéressée de lui et avait prémédité son décès en arrêtant de le nourrir.
Jacqueline Romarin a été déclarée coupable d'assassinat. Les jurés ont motivé leur verdict de culpabilité en relevant que le père de l'enfant, Joël Quoirin, décédé en décembre 2014, n'était pas très présent dans sa famille aux côtés de Jacqueline Romarin. Le couple s'était retrouvé confronté à une grossesse non prévue et non désirée. Après trois garçons, il aurait préféré donner naissance à une fille.
Le jury a souligné que Jacqueline Romarin était dépassée par les tâches ménagères et qu'elle avait refusé l'aide de l'ONE. Dès la naissance d'Emmanuel Romarin, SOS Familles avait fait part du désintérêt de cette mère pour son bébé, dont l'existence a été largement cachée. Jacqueline Romarin avait marqué son accord pour un suivi par les services sociaux. Mais elle n'avait pas été assidue dans ce suivi et avait refusé toute contrainte d'une autorité. Elle avait préféré fréquenter les débits de boissons plutôt que de donner des soins à son enfant.
En avril 2007, Jacqueline Romarin avait décidé de restreindre l'alimentation de son enfant pour le faire partir en douceur. Les jurés ont souligné, comme l'avait fait la chambre des mises en accusation, qu'il existait des négligences dans le chef des différentes institutions sociales. Mais il n'existait pas de lien causal entre ces négligences et la mort de l'enfant.
Jacqueline Romarin avait multiplié les comportements destinés à tromper les institutions sociales. Ce comportement confirme le caractère prémédité de l'homicide volontaire. L'enfant est mort d'une malnutrition évidente. Des lésions musculaires ont démontré la longueur du processus qui lui a été infligé.
Après le verdict de culpabilité, l'avocat général Pascale Schils avait requis contre Jacqueline Romarin une peine qui ne soit pas inférieure à 20 ans d'emprisonnement. Finalement, le jury et la Cour l'ont condamnée à une peine de 30 ans de prison.

Un nouveau Samsung Galaxy pour 2016?

Le S7 sortirait en janvier ou février de l'année prochaine, moins d'un an après les S6 et S6 Edge, disponibles depuis avril dernier, à en croire la presse spécialisée.



Afin de rester dans le coup et voir ses ventes remonter, Samsung commercialiserait rapidement son prochain smartphone, logiquement baptisé le Galaxy S7. Le but de la marque serait de le sortir au cours des deux premiers mois de 2016, juste avant le grand rendez-vous du milieu, le Mobile World Congress qui se tiendra du 22 au 25 février prochains à Barcelone.

Selon les premières rumeurs, Samsung proposerait deux modèles à la fois, le S7 et le S7 Edge, comme cela avait déjà été le cas avec le S6.



BlackBerry va lancer un smartphone fonctionnant sous Android

BLACKBERRY va lancer d'ici la fin de l'année un premier smartphone fonctionnant à la fois sous le système d'exploitation mobile Android de Google et le sien, a annoncé vendredi le fabricant canadien.

BlackBerry n'a pas pour autant l'intention d'abandonner son système d'exploitation BB 10, lancé en 2013 et réputé pour le niveau de sécurité qu'il offre dans la protection des données, a assuré John Chen, PDG du groupe canadien, dans un communiqué. Une nouvelle mise à jour du système est prévue pour mars prochain.

Nommé Priv, abréviation du mot "private" en anglais, le nouveau smartphone offrira la sécurité du système d'exploitation BB 10 de BlackBerry et l'accès à toute la gamme d'applications de Google, a-t-il indiqué. Il devrait permettre au groupe d'accroître "modestement" ses recettes.

L'appareil, doté d'un clavier coulissant, sera offert en magasin et sur internet et d'autres détails seront communiqués "dans les prochaines semaines", selon BlackBerry.

Le pionnier du smartphone, devenu dans ce segment un acteur secondaire, tente depuis deux ans de recentrer ses activités dans la fourniture de logiciels et de services aux entreprises et aux gouvernements.

Le robot humanoïde n'est pas là pour assouvir les désirs charnels



SOFTBANK a jugé bon de préciser que les utilisateurs de son robot doué de parole Pepper ne devaient pas essayer d'avoir des relations charnelles avec lui, suscitant des réactions amusées sur les réseaux sociaux au Japon.

La charte d'utilisation de Pepper, commercialisé par le géant japonais de la téléphonie mobile, énonce que "le propriétaire ne doit pas entreprendre d'acte sexuel ni aucun autre comportement indécent" avec l'humanoïde sur roulettes. Pepper, un robot de plastique blanc, aux grands yeux, équipé d'une sorte de tablette sur le poitrail, est censé savoir dialoguer de façon naturelle et aider les personnes avec lesquelles il cohabite.

Il mesure 120 cm et coûte 1.600 dollars.

Débourser une telle somme n'autorise pas le propriétaire à faire s'aventurer Pepper à l'extérieur, ni à s'en servir pour causer du tort à des êtres humains. D'autres clauses interdisent d'utiliser le robot pour envoyer des spams mais c'est bien celle bannissant toute relation sexuelle qui a ébahi les internautes japonais.

SoftBank prévient que des actes lubriques pourraient entraîner des sanctions, sans préciser à quoi s'exposent les contrevenants. Ni comment leurs agissements pourraient éclater au grand jour.

Un porte-parole de la société a également spécifié qu'il était interdit de modifier les caractéristiques du robot pour lui donner une voix aguicheuse.

SoftBank a disséminé des centaines de robots Pepper dans ses magasins à travers le Japon. En vente comme compagnon pour le grand public, il est aussi utilisé pour commercialiser des machines à café dans une chaîne de magasins et accueille la clientèle dans une banque japonaise. Lorsqu'un millier d'unités ont été commercialisées pour la première fois en juin, tout a été écoulé en une minute via internet.

LES ENFANTS JOUENT SUR APPAREILS MOBILES, DÉLAISSANT CONSOLES ET ORDINATEURS

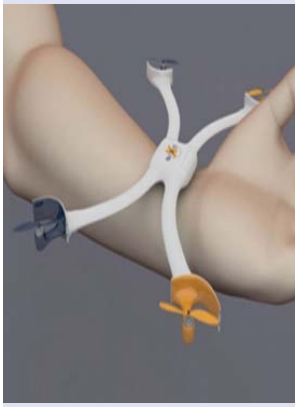


LES ENFANTS utilisent de plus en plus les appareils mobiles pour leurs parties de jeux vidéos, délaissant consoles et ordinateurs, selon un rapport publié mercredi par la société NPD Group.

Plus de six enfants sur dix (63%) -âgés de 2 à 17 ans- jouent aux jeux vidéos avec des appareils mobiles comme des smartphones, alors que la part de ceux se servant d'ordinateurs s'est réduite de plus de 20% au cours des deux dernières années pour tomber à 45%, a indiqué NPD, dans un rapport sur les enfants et le jeu. "L'évolution la plus importante et la plus surprenante dans l'écosystème du jeu en 2015 est la désaffection des jeunes à l'égard des ordinateurs", a commenté Liam Callahan, analyste de NPD. "Par le passé, l'ordinateur était considéré comme le point d'entrée pour le jeu vidéo pour la plupart des enfants, mais le jeu a changé maintenant que le mobile est entré sur ce segment", a-t-il poursuivi.

Selon lui, cette évolution s'explique probablement par le fait que les familles se servent de plus en plus de smartphones et de tablettes pour effectuer des tâches qui étaient autrefois réalisées sur un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable. Donc les enfants se sont adaptés aux nouveaux moyens de jouer. La baisse de l'utilisation de la console est néanmoins moins marquée que celle des ordinateurs, et les consoles de jeu restent encore très populaires chez les 9-11 ans. Reste que les récentes consoles de nouvelle génération ont suscité un regain d'affection chez les jeunes joueurs, qui pourrait enfler davantage avec la prochaine sortie de jeux très populaires.

5 GADGETS POUR DES SELFIES INSOLITES



La folie des selfies n'en finit plus d'exciter l'imaginaire des fabricants de gadgets. De la cuillère à la brosse à cheveux, en passant par le grille-pain, le concept est décliné à toutes les sauces.

Selfie Spoon

L'idée insolite d'accrocher une perche à selfie au bout d'une cuillère pour se prendre en photo en train de manger son petit déjeuner est l'oeuvre de la marque General Mills qui commercialise les céréales Cinnamon Toast Crunch. Ce qui n'était au début qu'une campagne marketing a déchainé les passions : victime de son succès, cette cuillère est actuellement en rupture de stock.

Selfie Brush

Après les perches télescopiques pour smartphones, voici venu le temps des brosses à cheveux dédiées. Sous la forme d'une coque pour iPhone, celles-ci permettent aussi bien de se refaire une beauté que de se prendre en photo juste après. Outre ses fonctions de brosse, cette coque dispose également d'un miroir placé à la droite du smartphone. La Selfie Brush est disponible pour 12,99 dollars.

GripSnap

D'abord lancé sur KickStarter, l'ingénieux GripSnap est un monopode magnétique capable de se fixer sur n'importe quelle surface métallique pour se prendre en photo, seul ou accompagné, à distance respectable. Compatible avec n'importe quel smartphone et même les caméras GoPro, il est vendu 39,95 dollars.

Selfie Toaster

Le grille-pain à selfie est un concept amusant puisqu'il consiste à toaster n'importe quelle tartine à son effigie. Pour cela, il convient cependant d'envoyer sa photo au moment de la commande afin de disposer d'une petite planche métallique personnalisée à insérer dans l'appareil. Le tout est proposé à 69,95 dollars.

Nixie

Présenté notamment au dernier CES de Las Vegas (Etats-Unis), Nixie est un mini-drone fixé au poignet capable de s'envoler pour filmer et de prendre en photo son propriétaire dans des angles spectaculaires. Encore au stade de prototype, il devrait être commercialisé en 2016.

Questions ?
Réponses !

TABAGISME ET CHIRURGIE : QUEL IMPACT SUR LES RISQUES POSTOPÉRATOIRES ?



Il est demandé aux fumeurs une abstinence tabagique de deux mois avant une intervention chirurgicale programmée. Mais quels sont les risques ? Le Dr Ann Moller, anesthésiste à l'hôpital universitaire de Copenhague, a étudié l'impact d'une diminution du tabagisme sur les complications postopératoires.

Tabagisme : plus de 50 % de risques postopératoires

Son travail a porté sur 120 fumeurs sur le point de subir une opération de la hanche ou du genou. Une partie de ces patients a constitué le groupe témoin. Les autres ont soit arrêté totalement de fumer, soit diminué leur consommation de moitié grâce à des substituts nicotiniques. Résultat, 18 % seulement des patients de ce groupe ont souffert de complications. Contre plus de la moitié parmi ceux qui n'ont pas changé leurs habitudes tabagiques !

Infections et mauvaise cicatrisation : les risques du tabagisme

Chez ces derniers, 31 % ont enregistré des complications postopératoires, notamment au niveau de la plaie chirurgicale : infections, retards de cicatrisation… Et 10 % ont éprouvé des conséquences cardiovasculaires. Sans compter que les patients qui ont continué de fumer ont dû passer en moyenne deux jours de plus que les autres à l'hôpital !

Implants dentaires, pacemaker : un film antibactérien éviterait les infections

Infections et rejets postopératoires menacent un patient qui vient de recevoir une prothèse ou un pacemaker. Des chercheurs de l'Inserm ont mis au point une parade : un film aux propriétés antimicrobiennes et anti-inflammatoires déposé sur l'objet implanté. Dans une vidéo, Philippe Lavalle explique cette découverte.



Les dispositifs médicaux implantables (prothèses orthopédiques, pacemakers, valves cardiaques, implants dentaires) constituent une interface idéale pour les micro-organismes qui peuvent facilement coloniser leur surface. L'infection bactérienne peut alors survenir et entraîner une réaction inflammatoire. Elle risque d'aboutir au rejet de l'implant. Ces infections sont principalement dues aux bactéries hébergées par l'organisme, telles que les staphylocoques dorés (Staphylococcus aureus), et au bacille pyocyanique. Elles sont aussi parfois causées par des champignons ou des levures. L'enjeu lié à l'implantation des dispositifs médicaux dans l'organisme est de prévenir l'apparition de ces infections engendrant des réactions immunitaires qui compromettent le succès de l'implantation. Actuellement, des antibiotiques sont utilisés mais l'émergence de bactéries multirésistantes limite dorénavant leur action.

Dans ce contexte, les chercheurs de l'unité 1121 « Biomatériaux et Bioingénierie » (Inserm/université de Strasbourg), en collaboration avec quatre laboratoires, ont mis au point un film biologique aux propriétés antimicrobiennes et anti-inflammatoires. Pour sa mise au point, les scientifiques ont utilisé la combinaison de deux substances : la poly(arginine) (PAR) et l'acide hyaluronique (HA) pour réaliser un film invisible à l'œil nu (entre 400 et 600 nanomètres d'épaisseur) constitué de plusieurs couches. L'arginine est métabolisée par les cellules immunitaires pour combattre les pathogènes, c'est pourquoi elle a été utilisée pour communiquer avec le système immunitaire afin d'obtenir l'effet anti-inflammatoire souhaité. L'acide hyaluronique, un composant naturel de l'organisme, a été choisi pour sa biocompatibilité et son effet inhibiteur de la croissance bactérienne.

L'originalité du film vient également du fait qu'il embarque des peptides antimicrobiens naturels, en particulier la catéstatine, pour empêcher d'éventuelles infections autour de l'implant. Ceux-ci constituent une alternative aux antibiotiques actuellement utilisés. En plus d'avoir une activité antimicrobienne importante, ces peptides sont peu toxiques pour l'organisme qui en sécrète également. Ils sont capables de tuer les bactéries en créant des trous dans leur paroi cellulaire tout en empêchant une contre-attaque de leur part.

Des peptides antimicrobiens sur une fine couche d'argent

Dans cette étude parue dans la revue Advanced Healthcare Materials, les chercheurs montrent que la poly(arginine) associée à l'acide hyaluronique possède une activité antimicrobienne contre le staphylocoque doré pendant plus de 24 heures. « Pour prolonger cette activité, nous avons déposé sur l'implant en titane un précurseur à base d'argent avant l'apposition du film. L'argent est une substance anti-infectieuse actuellement utilisée sur les cathéters et les pansements. Cette stratégie nous a permis d'obtenir une activité antimicrobienne à long terme », explique Philippe Lavalle, directeur de recherche Inserm.

Les résultats des nombreux tests réalisés sur ce nouveau film révèlent qu'il limite l'inflammation et prévient les infections bactériennes et fongiques les plus courantes.

Les chercheurs montrent qu'au contact du sang humain, la présence du film sur l'implant supprime l'activation des marqueurs de l'inflammation produits en temps normal par les cellules du système immunitaire en réaction à l'implantation. D'autre part, « en présence de bactéries staphylocoques (Staphylococcus aureus), d'une souche de levure (Candida albicans) ou de champignon (Aspergillus fumigatus) à l'origine d'infections fréquentes associées à l'implant, le film inhibe leur croissance et leur prolifération à long terme », souligne Philippe Lavalle.

Selon les chercheurs, ce film pourrait, d'ici quelques années, être utilisé in vivo sur les implants ou dispositifs médicaux pour contrôler le micro-environnement complexe autour des implants et protéger l'organisme des infections.

La première pilule Bluetooth

LA FDA va examiner l'utilisation du médicament Abilify de Proteus pour les maladies mentales. Cette pilule contient un capteur qui s'avale et envoie un signal radio à un patch connecté. Celui-ci enregistre les informations et les envoie au médecin.

Environ la moitié des personnes ayant des maladies chroniques dans les pays développés ne prendraient par leur médicament correctement. C'est particulièrement problématique pour des personnes souffrant de troubles de la mémoire, de maladies mentales, qui abandonnent fréquemment leur traitement, entraînant des risques d'aggravation de leur état.

Mais voici que des scientifiques ont trouvé une solution pour savoir si les patients prennent bien leurs cachets correctement : un médicament intelligent qui prévient le médecin si le traitement est interrompu ou mal suivi par le malade. Comment fonctionne-t-il ? Le médicament se présente



sous la même apparence qu'une pilule normale. Quand le patient prend sa pilule, elle se dissout et libère le capteur contenu dans le médicament. Le capteur envoie un signal à un patch, fabriqué par la société Proteus, qui est porté par le patient. Le patch enregistre l'information et récolte d'autres données sur le patient, comme son activité au cours de la journée. Toutes ces informations sont transmises au patient par son téléphone portable, mais aussi, avec son consentement, au médecin. Les patients peuvent visualiser ces informations sur un logiciel de leur téléphone et le personnel de santé sur un portail web sécurisé.

Un médicament destiné à des patients souffrant de troubles mentaux

Cette technologie innovante combine le médicament Abilify d'Otsuka (aripirazole), prescrit dans le traitement de la schizophrénie, au capteur de Proteus. D'après un communiqué de presse de la société californienne, c'est la première fois que l'utilisation de ce type de médicaments est étudiée par la FDA (Food and Drug Administration), l'agence sanitaire en charge du contrôle et de la réglementation du médicament aux États-Unis.

Ce traitement innovant pourrait donc servir aux patients souffrant de troubles mentaux comme la schizophrénie car ces malades ont besoin de prendre leurs médicaments sur de longues périodes. Et il arrive fréquemment qu'ils arrêtent de le prendre ou qu'ils ne le prennent pas correctement.

« Aujourd'hui, les patients souffrant de maladies mentales sévères se battent pour adhérer et communiquer avec leurs équipes de soins de santé au sujet de leurs médicaments, ce qui peut influer grandement sur les résultats et la progression de la maladie, explique William Carson, de la société Otsuka, qui fabrique le médicament. Nous croyons que cette nouvelle médecine numérique pourrait révolutionner la façon dont l'adhésion est mesurée et répondre à un important besoin médical, non satisfait dans cette population. »

L'exploitation des gaz de schiste aux Etats-Unis pollue l'air des européens

Au départ d'une station d'observation située en Suisse, des chercheurs du groupe infrarouge de physique atmosphérique et solaire de l'Université de Liège ont constaté un phénomène potentiellement inquiétant pouvant mener à la dégradation de la qualité de l'air : depuis 2009, le taux d'éthane dans l'atmosphère augmente de 5% par an, alors qu'auparavant il diminuait annuellement d'1%. Cette hausse trouve son explication à des milliers de kilomètres de là, aux États-Unis, où l'exploitation massive du gaz de schiste contenu dans les sous-sols n'est pas sans effet secondaire.

Comment un forage réalisé au beau milieu d'une plaine américaine peut-il faire ressentir ses effets à 3 580 mètres d'altitude en Suisse ? Drôle d'effet papillon qui vaut d'être décrit. Depuis la fin des années 2000, les Américains exploitent les gaz de schiste. Pour ce faire il a d'abord fallu percer des puits à la verticale, dans l'espoir d'atteindre les couches géologiques renfermant du méthane. Ce composé chimique, au fort potentiel combustible, ne se capture toutefois pas si aisément. Pour le déloger de ses 1 500 à 3 000 mètres de profondeur, bien abrité dans le schiste, il fallut passer à la méthode horizontale et au fracking. Ou « fracturation hydraulique », soit l'injection d'un savant mélange d'eau, de sable, de lubrifiants, de biocides et de détergents qui permet au gaz d'être récupéré en surface.

Cependant, quelque part durant ce processus, une partie du méthane (CH4) s'éclipse. Et pas seulement lui : l'éthane (C2H6), qui lui est intimement lié, s'évapore partiellement aussi.



Au sommet du Jungfraujoch

Cette fuite d'éthane n'a étonnamment pas été repérée au départ des USA. Mais bien depuis les sommets enneigés de la station du Jungfraujoch (le « col de la jeune fille »), au cœur des Alpes suisses. Un observatoire scientifique international qui abrite entre autres le laboratoire de physique atmosphérique et solaire de l'ULg. C'est là que l'on procède à des mesures de lumière infrarouge. En altitude, pour se préserver des interférences de l'eau, abondante dans les plus basses couches de l'atmosphère, qui risquerait de parasiter les résultats.

L'analyse de cette lumière solaire infrarouge, c'est le rayon de deux jeunes chercheurs liégeois, Whitney Bader et Bruno Franco. Courant 2014, ceux-ci ont mis au point une méthode permettant d'analyser plus finement les informations liées à l'éthane dans les observations infrarouges grâce à de nouveaux paramètres spectroscopiques. Cette amélioration des techniques a permis d'étudier sous un nouveau jour certaines séries de données. Dont celles relatives à la présence d'éthane dans l'atmosphère.

« En inspectant à nouveau cette série, nous avons décelé une inversion de tendance en cours de route, raconte Emmanuel Mahieu, chercheur FNRS et responsable du GIRPAS (groupe infra-rouge de physique atmosphérique et solaire). Depuis le milieu des années 1990, la présence d'éthane diminuait chaque année d'environ 1%. Puis aux alentours de 2009, on remarque une hausse de 5% par an ». En d'autres termes, les efforts de réduction entrepris depuis plus d'une décennie sont désormais réduits à néant.

Dans les années 1980 déjà, cette pollution atmosphérique due à l'éthane avait été constatée. Le résultat d'émissions dites « fugitives », non-contrôlées, liées à l'exploitation de sites pétroliers. Les pouvoirs publics avaient alors réagi en imposant aux groupes industriels des mesures qui ont permis une amélioration progressive de la situation.

Gare au mauvais ozone

Car on ne badine pas avec l'éthane ! Si ce gaz en lui-même n'est pas polluant, c'est sa dégradation qui le rend dangereux. Il finit ainsi par former de l'ozone dans la troposphère. Du « mauvais » ozone, celui que l'on retrouve à proximité du sol et jusqu'à dix kilomètres d'altitude. Un polluant majeur pour l'humain et la biosphère, à la différence du « bon » ozone, qui est présent plus en hauteur et qui nous protège contre les rayons UV du soleil. « C'est à cause de ce mauvais ozone qu'il y a parfois, en été, des journées d'alerte, lors desquelles il est déconseillé de faire du sport, de sortir si l'on est asthmatique… Il s'agit aussi d'un oxydant, qui est par exemple nocif pour la végétation, les matériaux de construction (toitures, châssis, etc.) », détaille Emmanuel Mahieu. Surtout, l'éthane est émis de façon coïncidente avec le méthane, un gaz à effet de serre encore plus efficace que le CO2.

Pour quelles raisons le taux d'éthane dans l'atmosphère repart-il subitement à la hausse à l'aube des années 2010 ? Au départ, les chercheurs liégeois n'avaient que des soupçons. Ils constatèrent que la période coïncidait avec le démarrage de l'exploitation massive du gaz de schiste aux États-Unis. Puisque les vents dominants vont du continent américain vers l'Europe et que le temps de transport de cet hydrocarbure est inférieur à sa durée de vie, l'hypothèse d'en retrouver des traces depuis les Alpes suisses était plausible.

Plus que des présomptions, il fallait des preuves. L'équipe contacta des collègues néozélandais, afin de déterminer si eux aussi observaient le même phénomène. Négatif. L'hémisphère sud est pour l'instant préservé. Ce qui laisse penser que l'origine de la pollution se situe bien dans l'hémisphère nord et que l'éthane ne survit pas suffisamment longtemps dans l'atmosphère pour migrer significativement sous l'équateur.

Sur orbite

Les chercheurs se tournèrent ensuite vers le ciel et l'instrument canadien ACE, sur orbite depuis 2004. Leur objectif fut d'établir si les mesures prises depuis le sol étaient similaires aux données captées depuis l'espace. Résultats concordants. Au-dessus du continent américain, le satellite a même noté des progressions proches de 10% par an !

Pour conforter une nouvelle fois son hypothèse, l'ULg s'est tournée vers le réseau NDACC (Network for the Detection of Atmospheric Composition Change), qui rassemble plusieurs sites similaires au Jungfraujoch, notamment aux USA, au Canada, dans le grand Nord… « Nos collègues ont procédé à la même analyse et constatent la même tendance que nous », souligne Emmanuel Mahieu.

Le doute n'est (presque) plus permis. Comment se fait-il toutefois que les stations américaines, ayant le nez sur ces fuites d'éthane, n'aient rien perçu jusqu'à ce que des spécialistes liégeois armés de données prises en Suisse ne viennent les alerter ? « Nos techniques nous permettent d'analyser une vingtaine de constituants, on ne peut pas tout examiner à la fois. Tout dépend des priorités de chaque laboratoire, répond le responsable du GIRPAS. Il y avait toutefois des études en cours sur le méthane. Mais le problème de celui-ci, c'est que ses sources d'émission sont nombreuses. Il est donc plus difficile d'attribuer un lieu d'origine. C'est pour cette raison que nous mettons l'accent sur l'éthane, même si nous étudions les deux ».

Qui a fuité ?

La prochaine phase de la recherche portera justement sur la quantification et l'identification des émissions. Quelle est l'ampleur réelle de ces fuites ? D'où viennent-elles précisément ? Les chercheurs vont pour cela se servir de « modélisation inverse ». Les mesures prises par un satellite vont être utilisées pour déduire la localisation des sources et l'intensité des émissions. Une méthode disponible pour le méthane, mais celui-ci étant émis simultanément à l'éthane, il devrait être possible d'en tirer des conclusions utiles.

« L'objectif est de déterminer si notre modèle est capable de reproduire les tendances observées. Si on n'y arrive pas, cela signifiera qu'il existe d'autres éléments à d'autres endroits ou qu'ils ont été sous-évalués, décrit Emmanuel Mahieu. Sinon, on procèdera par tests de sensibilité : de combien devrait-on augmenter les émissions pour retranscrire les niveaux atmosphériques observés ? »

La dernière étape consistera à évaluer l'impact réel sur la qualité de l'air. « On a encore du pain sur la planche ! » Des conclusions pourraient être livrées d'ici 18 à 24 mois, si les financements nécessaires à la recherche sont obtenus. Un article scientifique, portant sur l'amélioration de l'analyse des paramètres spectroscopiques et révélant l'augmentation récente de l'éthane au Jungfraujoch, a déjà été publié en mars dernier dans le JQSRT (Journal of Quantitative Spectroscopy and Radiative Transfer). Un autre est en préparation, se penchant cette fois sur la comparaison des fuites d'éthane selon les différents sites de mesure.

Priorité au méthane

Le but des chercheurs liégeois n'est cependant pas de mener une croisade anti-gaz de schiste. Bien au contraire. Selon Emmanuel Mahieu, il vaut mieux exploiter du méthane pour le convertir en électricité que du charbon. « On va me dire que je suis fou, puisqu'il s'agit d'un gaz à effet de serre, sourit-il. C'est vrai. Mais tant qu'à faire un choix entre les deux, il est préférable d'opter pour le méthane. Car le charbon contient du soufre, émet plus de microparticules dans l'atmosphère et se révèle moins efficient au niveau de la conversion en électricité. Toutefois, si les fuites se révèlent supérieures à 3%, c'est l'inverse. Le premier devient moins intéressant que le second. »

D'où la nécessité d'optimiser les processus d'extraction et de continuer à surveiller de près la situation. Reste enfin à savoir si les forages massifs aux États-Unis et l'utilisation connexe de pompes, machines et autres camions (soit des outils qui fonctionnent souvent au diesel) n'induisent pas la hausse d'autres types de constituants. Comme le benzène et ses dérivés, qui figurent quant à eux sur la liste des cancérigènes.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél: 0770 25 19 03

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim

Tél : (0553).49.32.07

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger
160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 055583 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

PENSEE



Une autre année s'est déjà écoulée depuis la disparition de notre cher père
OUSMER HOCINE
Le regrétté s'est eteint le 29 Septembre 2001 laissant derrière lui un vide incommensurable en une carence impossible à comblé, malgré le temps qui passe
En ce triste et douloureux souvenir Son fils YASSINE, son épouse, demandent à tous ceux qui l'ont connus aient une pieuse pensée en sa mémoire

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الجمعيات والانتخابات
الرقم : 019/ب.ت.ش.ع/ب.ت.ر.ع/2015

وصل استلام ملف تأسيس
مكتب جمعية ولائية

بمقتضى القانون رقم 12-06 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 2015/09/27 استلام ملف تأسيس الجمعية الولائية المسماة :
الجمعية الولائية لترقية الأنشطة الشبانية بجاية
المقيمة : ديوان مؤسسات الشباب بجاية
المودع : حامة يوسف
الوظيفة في الجمعية : رئيس

Réf 098/15



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COMMENT ÉLIMINER RAPIDEMENT LES POINTS NOIRS À LA MAISON



Les points noirs, ces petites taches sombres sur votre peau, sont des «comédons ouverts », alors que les boutons sont des « comédons fermés. Ceci est la première étape de la formation des boutons d'acné.
il existe d'excellents remèdes faits maison qui peuvent faire des miracles sur votre peau. Ils sont naturels et sans effets secondaires. Vous pouvez faire un masque de blanc d'œuf pour traiter votre peau. Vous aurez besoin de : - un œuf; une serviette propre;un petit bol, du papier toilette ou d'un mouchoir

Instruction :
- Séparer le jaune du blanc.
- Laver le visage et le sécher
- Appliquer le blanc d'œuf sur la peau en une couche mince.
- Placez le papier de toilette ou mouchoirs sur la partie blanche en appuyant doucement sur votre visage.
- Laisser pendant un certain temps jusqu'à ce que la couche sèche.
- Appliquer ensuite une seconde couche d'œuf sur le papier ou le mouchoir; cette couche-ci ne devrait pas glisser.
- Laisser reposer jusqu'à ce que cette couche sèche.
- Vous pouvez également appliquer une troisième couche.
- Lorsque votre masque est sec, votre visage va être serré.
- Décoller le masque, et nettoyer tout résidu.
-Sécher le visage et appliquer un peu de crème hydratante.

5 signes qui indiquent que quelque chose ne va pas dans votre corps !



Saignements du nez :
Si vous avez souvent le nez en sang (plus de trois fois par semaine), cela peut être le signe d'une allergie ou d'une déshydratation. Cela peut cependant aussi être le signe d'une tumeur nasale (rarement) ou du syndrome d'Osler-Weber-Rendu.

Turgescence de la peau : Essayez de vous pincer la peau sur le dos de la main, si elle revient rapidement à la normale, tout va bien. Si votre peau prend un peu plus de temps à retourner à la normale, vous avez probablement une turgescence de la peau. Ceci est dû à une forte déshydratation du corps.Une perte de poids extrême et le diabète sont les autres conditions menant à une diminution de la turgescence de la peau.

Ecchymoses rapides :
La rupture des vaisseaux sanguins sous la peau causent généralement les ecchymoses. Si votre peau est facilement sujette aux ecchymoses, cela pourrait être un signe de leucémie. Les personnes qui souffrent de leucémie ne possèdent pas la capacité de produire suffisamment de plaquettes pour remédier au saignement des vaisseaux sanguins.

Maux de tête :
Les maux de tête peuvent être causés par de nombreux facteurs. La déshydratation, le stress, les allergies et l'hypersensibilité à certains stress. Mais lorsqu'il s'agit de maux de tête chroniques, cela est totalement différent, car cela peut être le signe d'un problème de santé plus grave.Les maux de tête chroniques sont une raison suffisante pour consulter votre médecin, car ils peuvent indiquer un risque plus élevé d'accident vasculaire cérébral.Les tumeurs cérébrales et la méningite peuvent également causer des maux de tête chroniques.



Les taches de rousseur irrégulières :
Toutes les modifications qui surviennent à vos taches de rousseur peuvent indiquer le cancer de la peau.
Soyez prudent lors de l'apparition de nouveaux grains de beauté, car ils peuvent également être des signes de mélanome. Dans un tel cas, la biopsie est le test le plus pertinent.

Comment éliminer rapidement les acrochordons de la peau ?

Voici une façon rapide et simple pour les éliminer sans vous gaver de médicaments bourrés de produits chimiques.
1- Avec de l'eau tiède et du savon doux, nettoyez la peau autour de l'imperfection.
2- Séchez délicatement la peau.
3- A l'aide d'un cure-dent, grattez doucement l'acrochordon, sans que cela saigne.
4- Placez un petit morceau de coton imbibé du vinaigre de cidre sur l'acrochordon et maintenez-le avec un bandage.
5- Gardez-le toute la nuit.
6- le lendemain matin, retirez le bandage et le coton et rincez fidèlement avec de l'eau.
7- Répéter cette opération pendant 3-4 jours, jusqu'à ce que l'acrochordon fonce, sèche et tombe.



COMMENT ARROSER VOS PLANTES PENDANT VOTRE ABSENCE



•La technique de la bouteille :
Une astuce simple est d'utiliser une bouteille d'eau minérale. Une fois renversée et percée d'un petit trou au niveau du bouchon, cette dernière fournira à votre plante une alimentation en eau faible mais continue. Il est aussi d'usage de mettre sous sa plante une soucoupe volumineuse, pour mettre une bonne réserve d'eau. Technique aussi bien valable pour les plantes d'intérieur que pour celles qui sont en pots à l'extérieur.

•Mettre ses plantes dans sa baignoire :
Dans le fond de votre baignoire, laissez couler quelques centimètres d'eau (2 ou 3, pas plus), et installez-y plusieurs serviettes. Les tissus vont s'imprégner d'eau, vous pourrez ensuite disposez vos plantes sur ce tapis humide afin qu'elles puissent y puiser l'eau dont elles ont besoin. En effet, l'eau va remonter par capillarité jusqu'aux racines de la plante. Attention, ne laissez jamais tremper les racines directement dans l'eau, les excès d'eau sont souvent fatals aux plantes d'intérieur.

•La méthode de la laine imbibé :
Remplissez un récipient avec de l'eau et placez-le en hauteur à côté de vos plantes, par exemple sur une chaise pour des plantes posées au sol. Pour chacune, découpez un morceau de laine suffisamment long pour relier le récipient d'eau au pot de la plante. Coincez l'une des extrémités dans le fond du seau, avec une pierre par exemple, et l'autre au cœur du substrat de la plante. Par capillarité, votre plante récupèrera toute l'eau dont elle a besoin. Cette méthode peut également fonctionner en remplaçant la laine par une longue mèche de coton.

•A l'ombre dans le jardin :
N'oubliez pas que si vous disposez d'un jardin, la meilleure solution est sans doute de placer les plantes d'intérieur à l'extérieur dans un coin frais et ombragé !

•Le paillage (ou Mulch) au jardin :
Dans les massifs et dans le potager, couvrez d'un bon paillage végétal. Grâce à cette couverture, le sol reste plus longtemps humide. En évitant que la température ne monte trop au niveau du sol, le paillage limite l'évaporation. De plus, il limite la pousse des plantes adventices !

Couscous



Ingredients

•Viande d'agneau
•2 pommes de terre épluchées et coupées en 4 dans la longueur
•3 carottes épluchés coupe en deux
•1 gros oignon émincé
•3 courgettes coupées en deux et coupées ensuite en longueur
•2 grosses poignées de pois chiche trempés la veille
•2 branches de cèleri
•2 navets épluchés et coupées en 4
•1 c-a-c de gingembre
•1 c-a-c de curcuma
•½ c-a-c de cannelle
•1 c-a-soupe de paprika
•sel, poivre
•5 tomates (en conserve)
•1 c-a-soupe de concentre de tomate dissout dans un petit verre d'eau

Préparation

1.Faire revenir la viande dans de l'huile. Ajouter les oignons faire revenir quelques minutes.
2.Ajouter les tomates mixées, le concentre de tomate ainsi que les epices et les légumes (carottes et cèleri).
3.Je laisse revenir le tout afin que la sauce s'imprègne d'épices.
4.Ajouter 1,5 L d'eau ainsi que les pois-chiche couvrir et laisser cuire.
5.Quand la viande a presque cuit on ajoute le reste des légumes (courgettes, pomme de terre et navet). On continue la cuisson.
6.En fin de cuisson on rectifie l'assaisonnement (je rajoute une pincée de cannelle en fin de cuisson). Place la viande dans un assiette.
7.Dresser le couscous dans une grande assiette creuse, placer la viande au centre, les légumes autour et arroser de sauce et pois chiche.

Galette de semoule

Ingredients

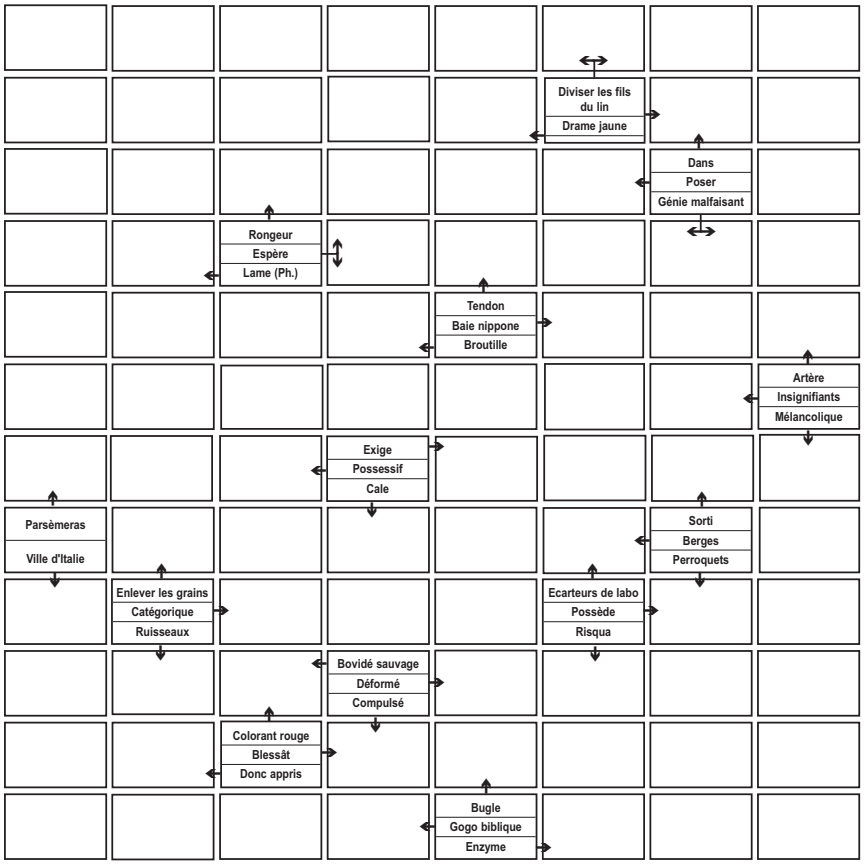
•350 g de semoule fine
•100 g de beurre fondu
•150 ml de lait
•1 - 2 c-a-soupe de sucre
•½ c-a-c de sel
•1 sachet de levure chimique

Préparation

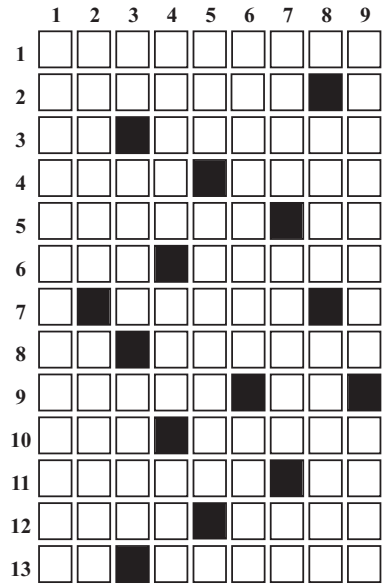
1.Verser les ingrédients secs dans une terrine (semoule, sucre, sel, levure chimique).
2.Verser le beurre fondu et sabler du bout des doigts.
3.Ajouter le lait, mélanger bien et laisser reposer quelques minutes afin que la semoule absorbe le liquide.
4.Chauffer une poêle anti-adhésive.
5.Étaler la pâte sur un plan de travail saupoudré de semoule.
6.A l'aide d'une verre ou d'un emporte pièce faire des cercle.
7.Cuire les galettes à feux moyen des 2 cotés (environ 4 min de chaque coté).



Mots fléchés n° 1808



Mots croisés 9/13 n° 1808



HORIZONTALEMENT

1. Etablie - 2. Retarder - 3. Près de la source - Outil préhistorique - 4. Il renforce - Marque d'approbation - 5. Destitues - Valeur mathématique - 6. Puissance - Sans foi - 7. Ebranlée - 8. Ecran familier - Suites de noms - 9. Bons pour la santé - Support de bouchons - 10. Graminée - Ecriture rapide - 11. Emmaillotée - Ultraviolets - 12. Pose un œil sur un pied - Inondé - 13. Petit cube - Manques.

VERTICALEMENT

1. Qui ne transigent pas - 2. Groupes de chiens - Pas un rampant - 3. Ordinateur personnel - Tas - Partie d'un engrenage - 4. Caprice - Bière anglaise - Suspension - 5. Cassius Clay - Tende - 6. Mauvais - Fragile - 7. Chemin de fer - Bel arbre - Devant le morceau - 8. Champignon comestible - Embarrassé - 9. Arbres équatoriaux - Ornements.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1807

Horizontalement

- BONJOUR
TODI - UNE
RUE - ERIE
AGUETS - R
NERON - HA
CA - LACE -
HILE - ART
ETA - EPIA
R - DEMETS
ECRUE - AS
NIE - TRIE
TEST - USE

Verticalement

- TRANCHERENT
BOUGEAIT - CIE
ODEUR - LADRES
NI - EOLE - EU - T
J - ETNA - EMET -
OURS - CAPE - RU
UNI - HERITAIS
REERA - TASSEE

SOLUTION N° 1807

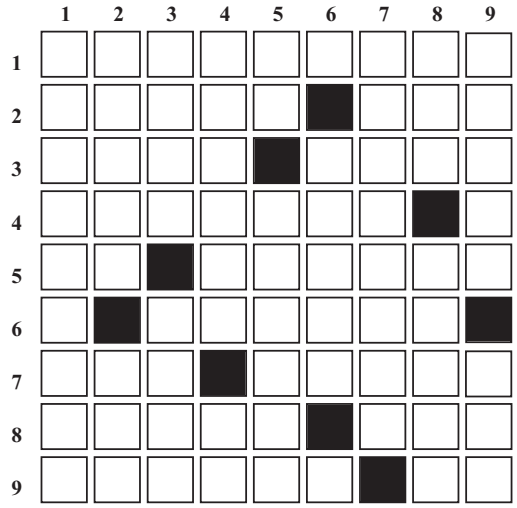
HORIZONTALEMENT

ATTENTIVE
TRAHIE - OP
TIR - ALITE
REAGI - GRE
A - MASSUES
PEAU - PAS -
EX - CLAN - S
NICHE - EST
IGLOOS - TR
GEO - NACRE
ASSAILLIS
U - ENNUIES
DOSE - ACRE

VERTICALEMENT

ATTRAPENI-
GAUD
TRIE - EXIGES
- O
TARAMA -
CLOSES
EH - GAUCHO
- ANE
NIAIS - LEONIN
- TEL - SPA -
SALUA
I - IGUANE
- CLIC
VOTRES - STRIER
EPEES - STRESSE

Mots croisés 9/9 n° 1808



HORIZONTALEMENT

1. Palmipèdes - 2. Alliage de fer et de carbone - Démonstratif - 3. Cinéaste britannique - Ville de Palestine - 4. Encornet - 5. Article premier - Engins tranchants - 6. Il garde les moutons - 7. Lettre grecque - Entraver - 8. Convention - Exsude - 9. Se sauve (Se) - Oui à Moscou.

VERTICALEMENT

1. Chiffrent - 2. Grandes eaux - Dieu du Tonnerre - 3. Unité monétaire d'Asie - Ville d'Italie - 4. En danger - Mesure de vitesse - 5. Marque de transition - Bordures - 6. Fleuve sacré de l'Inde - 7. Tiques ou trombidions - 8. Appendice - Père de la psychanalyse - 9. Elles crèvent l'écran - Roue à gorge.

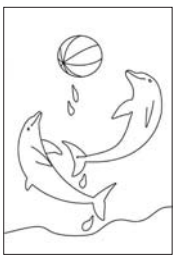
SOLUTION N°1807

HORIZONTALEMENT

EMPOIGNEE
BURINA - PU
OR - ENRAIE
USE - ESSES
R - RAS - CR -
REGS - PERE
AN - PRETER
N - TENTEES
TOUS - ASSE

VERTICALEMENT

EBOURRANT
MURS - EN - O
PR - ERG - TU
OIE - ASPES
INNES - RN -
GARS - PETA
N - ASCETES
EPIERREES
EUES - ERSE





soduku 85

Pour jouer au Soduku

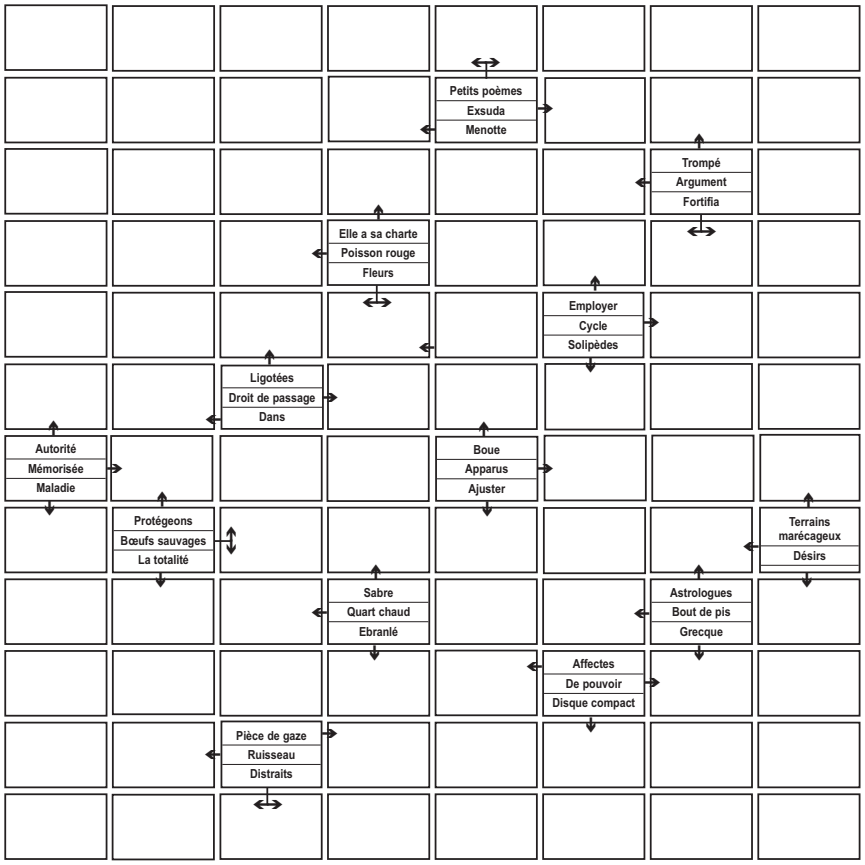
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				9				
	7	5			2			1
1		4			6			
	2				3	8		5
5	6			4			7	2
3			6				8	
			4			9		8
4			5			2	1	
				3				

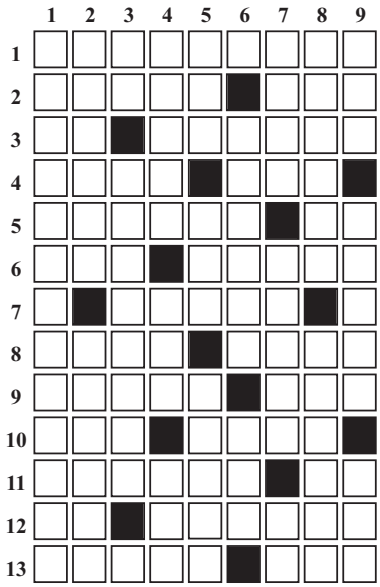
SOLUTIONS

7	1	6	9	8	4	5	2	3
9	8	2	5	3	7	4	6	1
4	3	5	1	6	2	9	7	8
6	7	9	4	5	1	8	3	2
5	4	3	7	2	8	1	9	6
8	2	1	6	9	3	7	4	5
3	5	8	2	4	9	6	1	7
1	6	4	3	7	5	2	8	9
2	9	7	8	1	6	3	5	4

Mots fléchés n° 1810



Mots croisés 9/13 n° 1810



HORIZONTALEMENT

1. Pièces de combles - 2. Recueil - Marié - 3. Diapason - Entourés - 4. Il y a peu - Qui a fait une sortie attendue - 5. Configuration - Bien gardé - 6. Révasse - Fronces - 7. Coryza - 8. Ota - Jeune ongulé - 9. Ça pique - Fera l'affaire - 10. Partie tendre du pain - Emprunt - 11. Incarcéré - Appel - 12. Elément de négation - Pays de l'Amérique du Sud - 13. Hôte indésirable - Papillon motorisé.

VERTICALEMENT

1. Sans la moindre adresse - 2. Protège-matelas - Salée - 3. Petite observation - Oiseau de proie - 4. Sirupeux - Cri sourd - Sur le kimono - 5. Moteur - Trop libre - Assainit - 6. Notifia - Crie dans le bois - 7. Butte côtière - Refuse d'accorder - Assimilé - 8. Début de lettre - Partie de pied - 9. Situé à l'étude - Meula - Appartements à bas prix.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1809

Horizontalement

RENIFLER
EPATA - NO
DOTERA - S
OUT - THES
USEE - ARE
TE - DANS -
ARMES - EU
- AINSI - R
F - ASILES
RAS - SEMI
AIME - SUD
CRETE - SE

Verticalement

REDOUTA - FRAC
EPOUSERA - AIR
NATTE - MIASME
ITE - EDENS - ET
FART - ASSIS - E
L - AHAN - ILES -
EN - ERSE - EMUS
ROSSE - URSIDE

SOLUTION N° 1809

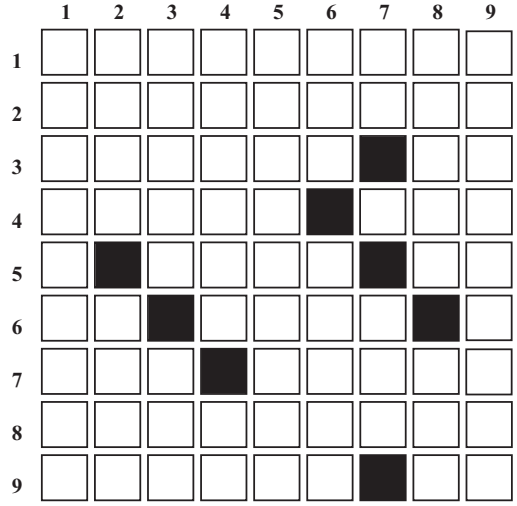
HORIZONTALEMENT

DETENDUES
EBAN - ES - I
NON - AVALE
IN - PRISON
VIVATS - UN
ETAL - EPIE
LESER - OS -
L - ETIER - P
EMU - AMERE
MUSCLE - AS
EGEE - URGE
NI - CASIER
TRAIN - ARA

VERTICALEMENT

DENIVELLEMENT
EBONITE -
MUGIR
TAN - VASEUSE -
A
EN - PALET - CECI
N - ART - RIAL
- AN
DEVISE - EMEUS
- USAS - PORE
- RIA
E - LOUIS -
RAGER
SIENNE - PESERA

Mots croisés 9/9 n° 1810



HORIZONTALEMENT

1. Tokyo ou Mexico - 2. Affabilité - 3. Déplacement - Ante meridiem - 4. La peur est censée en donner - Sommet de paille - 5. Mer grecque - Personnel, parfois - 6. Arête - Pose un scion - 7. Apparus - Nettoyai - 8. Il fait du tirage - 9. Vertueuse - Xénon.

VERTICALEMENT

1. Pâtes alimentaires - 2. Effervescence - Eparpilla - 3. Perche - Voile triangulaire - 4. Raccourci - Sur une borne - 5. Dent-de-lion - 6. Mot espagnol - Protège le métal - 7. Mesure de la Grande Muraille - Première tentatrice - 8. Palier - Article contracté - 9. Groupe d'étude.

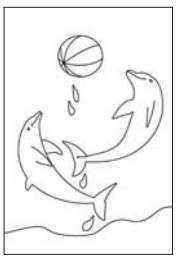
SOLUTION N°1809

HORIZONTALEMENT

ENSEMBLES
PICTURALE
AXA - RADAR
NOTRES - NA
ON - ARES - C
U - PV - REA -
ILLICO - VE
EAU - ESPAR
SITOT - ALE

VERTICALEMENT

EPANOUIES
NIXON - LAI
SCAT - PLUT
ET - RAVI - O
MURER - CET
BRASEROS -
LAD - SE - PA
ELAN - AVAL
SERAC - ERE





soduku 87

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9	7	3					2	
				3		8	5	7
	2					6		
		4	3		7		6	
			8		5			
	1		6		9	5		
		9					7	
4	3	5						
	6			5	8	3	9	4

Solutions

8	7	4	9	5	1	2	3	6
2	1	9	8	6	3	5	7	4
3	6	5	4	7	2	1	9	8
9	4	3	5	1	8	6	2	7
1	5	6	7	2	9	4	8	3
7	8	2	6	3	4	9	1	5
4	3	1	2	8	5	7	6	9
6	9	8	1	4	7	3	5	2
5	2	7	3	9	6	8	4	1

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20:55 Blacklist : La famille Kenyon...



Poussée par Red, Liz enquête sur une secte dirigée par Justin Kenyon. Ce dernier se livre à de la contrebande pour financer son culte. Mais le FBI refuse d'intervenir ; jusqu'au jour où un camion de la secte explose et tue deux policiers. De son côté, Red cherche à retrouver le coffre-fort dont Alan Fitch lui avait parlé.

20:45 Chakhtior Donetsk (Ukr) / Paris-SG (Fra)



Après avoir affronté les Suédois de Malmö, Edinson Cavani et les Parisiens doivent négocier un déplacement difficile en Ukraine, sur la pelouse de Donetsk. Le Chakhtior est équipe rompus aux joutes de la Ligue des champions. Les joueurs de Laurent blanc devront livrer une prestation sérieuse pour ne pas se faire piéger par les vice-champions d'Ukraine entraînés par le Roumain Mircea Lucescu. La défense des champions de France devra se montrer vigilante et notamment surveiller les attaquants Olexandr Gladkiy, Eduardo et Marlos.

20:55 Recherche appartement ou maison



A Paris, Bérangère, 37 ans, et Anthony, 35 ans, vont avoir un bébé dans deux mois. Stéphane Plaza se lance dans une recherche au pas de course pour trouver un appartement avec deux chambres. Stéphane arrivera-t-il à les satisfaire en respectant les délais serrés ? Caroline et Fabien aimeraient devenir enfin propriétaires d'une maison. Marie-Pierre Carelli lance sa recherche autour de Montpellier. Férue de généalogie, Muriel, 54 ans, a décidé de s'installer en Alsace, la terre de ses ancêtres. Thibault Chanel cherche le grand chalet qu'elle espère tant.

20:55 Parents mode d'emploi : le prime



Le jour de la rentrée est arrivé et Isa a décidé de déléguer toutes les tâches à Gaby. Celui-ci réalise que préparer la rentrée des classes pour leurs trois enfants n'est pas chose aisée. N'étant pas habitué à gérer ce branle-bas de combat, il peine à s'en sortir, entre l'achat des fournitures et les relations avec les professeurs.

20:50 Des racines et des ailes : Passion patrimoin...



Longue de 324 km, la Durance prend sa source dans les Hautes-Alpes, puis traverse les Alpes-de-Haute-Provence et se jette dans le Rhône. Gardiens de refuge, Nadette et Claude Devalle ont restauré un hameau d'alpage, à 2 100 m d'altitude. A Briançon et Mont-Dauphin, Amélie Baum, guide du patrimoine, fait découvrir l'architecture militaire de Vauban. Le voyage prend fin à l'école de l'Air de Salon-de-Provence, qui accueille l'élite des officiers de l'armée de l'Air.

21:00 Jusqu'au dernier : la destruction des juifs d'Europe



En 1940, après la défaite française, Paris est occupée par les troupes allemandes et le régime de Vichy entame sa politique de collaboration. La propagande nazie dans laquelle les Juifs sont assimilés à des rats est diffusée dans la plupart des salles de cinéma du continent. En 1941, le IIIe Reich envahit l'URSS, depuis les pays baltes jusqu'à l'Ukraine. Les massacres se multiplient. C'est le début de la Shoah menée par les Einsatzgruppen, des commandos de la mort chargés de traquer les Juifs et les communistes à l'arrière de la Wehrmacht.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5285 - MERCREDI 16 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

